

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

Première édition



**« Les fédérations  
professionnelles  
s'engagent pour la RSE »**

## Pourquoi ce guide ?

Les actions sectorielles en faveur de la RSE se sont multipliées ces dernières années : référentiel RSE, label, trophée, outil d'autodiagnostic, etc. La réussite de ces initiatives repose principalement sur la mobilisation des acteurs économiques, en particulier sous forme d'engagements pris volontairement par les fédérations professionnelles.

Ce type de démarches peut être soutenu par les autorités publiques sur un plan national et européen afin de compléter les dispositifs d'accompagnement publics qui existent par ailleurs.

Pourtant, il n'existe à ce jour en France aucun guide de référence relatif aux initiatives sectorielles en matière de RSE. C'est pourquoi le MEDEF et l'ORSE se sont associés pour publier un guide de référence qui dresse un état des lieux des actions menées par 12 secteurs et qui favorise le partage de pratiques.

## Quel est l'intérêt des démarches sectorielles de RSE ?

Le MEDEF et l'ORSE sont convaincus que la RSE constitue un formidable levier de performance et outil de développement de la valeur des entreprises à court, moyen et long terme. Nous les encourageons à se lancer dans ce type de démarche mais il n'existe pas qu'une seule façon de faire : l'entreprise doit développer une politique cohérente au regard des principaux enjeux qu'elle aura identifiés et définir sa stratégie et son plan d'action par rapport à ces derniers.

Dans ce contexte, le rôle et l'implication des fédérations professionnelles apparaissent fondamentaux pour accompagner et aider leurs entreprises, notamment à travers des référentiels sectoriels répondant à leurs enjeux spécifiques. En les aidant à mieux évaluer les risques et les opportunités de leur secteur, ces fédérations accompagnent efficacement leurs adhérents à développer des leviers adaptés de compétitivité et de création de valeur et à anticiper les évolutions de la demande sociétale de leurs parties prenantes.

## Comment initier une démarche RSE sectorielle ?

Afin de répondre à cette question et de faciliter la lecture et la comparaison entre les fiches sectorielles, chacune d'entre elles est structurée de la même façon :

1. Présentation générale du secteur, de ses enjeux prioritaires, de sa stratégie et de ses engagements
2. Présentation des dispositifs d'accompagnement déployés sur la RSE pour aider les entreprises quelle que soit leur taille. Ils peuvent être regroupés en 8 grandes catégories
  - Outils
  - Guides pratiques et études
  - Formation et accompagnement
  - Commissions et Club DD
  - Dialogue avec les parties prenantes
  - Labels et trophées
  - Evènements
  - Rapport RSE
3. Rubrique « Pour aller plus loin » :
  - Autres référentiels, guides, organisations qui peuvent servir de ressources
  - Exemples de pratiques à l'international

## Remerciements

Le MEDEF et l'ORSE remercient les fédérations professionnelles qui ont accepté de participer à l'élaboration de ce guide.

Ce travail a été réalisé par Noémie Delaunay, chargée de mission à la direction développement durable du MEDEF, et Mélanie Czepik, chargée de mission à l'ORSE.

Michel Laviale, président du groupe de travail Performance extra financière du MEDEF, et François Fatoux, délégué général de l'ORSE, ont également participé à l'élaboration de ce document.



# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

## Fiche n° 1

# Engagements RSE dans le secteur de l'aérien



## Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM)

Principale organisation professionnelle du secteur aérien. Au travers de 7 groupements professionnels, elle représente plus de 370 entreprises et fédère 9 métiers : le transport de passagers et l'aviation d'affaires, le taxi aérien, le transport par hélicoptère, le transport de fret, la maintenance aéronautique, les services aéroportuaires, le travail aérien, les écoles de formation. Plus de 95 % de la flotte et des activités du secteur sont représentées au sein de la FNAM.

La FNAM participe à la promotion et au développement de l'aviation commerciale et assure l'information et la représentation des intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires.

### Rubrique RSE sur le site de la fédération :

[www.fnam.fr/fr/transport\\_a\\_rien\\_et\\_d\\_veloppement\\_durable](http://www.fnam.fr/fr/transport_a_rien_et_d_veloppement_durable)

### Contact :

◆ Mildred Dauphin, chargée de mission développement durable  
[mdauphin@fnam.fr](mailto:mdauphin@fnam.fr)

# 1. Enjeux RSE prioritaires

## ◆ Champ environnemental

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants locaux ;
- Réduction des nuisances sonores ;
- Optimisation de l'utilisation des énergies au sol et de la gestion des déchets.

## ◆ Champ social

- Sécurité et sûreté ;
- Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes ;
- Relation donneurs d'ordres/sous-traitant.

## ◆ Champ économique

- Développement de l'éthique des affaires ;
- Transparence des politiques relatives à l'aviation ;
- Quantification des impacts économiques directs et indirects.

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Démarche Observatair : convention d'engagements volontaires, baromètres et charte d'amélioration

Le 28 janvier 2008, le ministère de l'Écologie a signé avec les principaux acteurs du transport aérien français, dont la FNAM, une « **Convention sur les engagements pris par le secteur du transport aérien dans le cadre du Grenelle de l'environnement** ». Depuis cette signature, la FNAM et les groupements associés à la démarche ont mené un état des lieux des pratiques environnementales, sociales et économiques des entreprises.

De cet état des lieux sont nés les trois baromètres « Observatair » (Economie, Environnement, Social) des pratiques de développement durable des entreprises du transport aérien.

Toutes les informations sur la démarche Observatair sont disponibles sur le site [www.observatair.fr](http://www.observatair.fr)

**Informations complémentaires**

## ◆ Charte de bonne pratique entre donneurs d'ordres et sous-traitants

Cette charte est un engagement de la profession de respecter quelques règles essentielles de bonne conduite lors des transferts de personnel et d'activités entre les entreprises d'assistance en escale. Cette charte s'adresse à tous les donneurs d'ordres et prestataires d'assistance en escale qu'ils soient adhérents de la FNAM ou non.



### ◆ Engagements vis-à-vis des salariés

Les partenaires sociaux de la branche ont conclu différents accords. Par exemple :

- Accord relatif à la mise en place d'un régime de prévoyance décès, 2009 ;
- **Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans la branche du transport aérien, 2008.**

## 3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

### Outils

#### ◆ Baromètres « Observatair »

La démarche Observatair de la FNAM est issue de la convention d'engagements volontaires pris par plus de 75 entreprises du secteur du transport aérien le 28 janvier 2008 lors du Grenelle de l'environnement. La démarche se décompose en trois baromètres (Economie, Environnement, Social) qu'alimentent annuellement les entreprises depuis 6 ans maintenant.

Ces baromètres ont pour objectif de suivre et mesurer les progrès effectués par les entreprises de l'aviation marchande, année après année, et de témoigner ainsi du respect des engagements de la Charte Observatair. Ils constituent des outils de mesure et de pilotage de la mise en œuvre des bonnes pratiques de développement durable de l'aviation marchande.

[Informations complémentaires](#)

#### ◆ Calculateur CO<sub>2</sub> de l'aviation

Les compagnies aériennes adhérentes à la FNAM et leurs passagers ont accès à un outil destiné à calculer leurs rejets de CO<sub>2</sub>, développé par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et conforme à l'obligation d'information CO<sub>2</sub> d'une prestation de transport (art 228-II du Grenelle 2).

Ce calculateur permet d'estimer les émissions de CO<sub>2</sub> par passager pour les trajets au départ ou à destination de la France.

[Informations complémentaires](#)



## Guides pratiques et études

### ◆ Guide de comptage des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES) spécifique aux métiers de l'aérien (2013)

La FNAM a lancé en 2009 le développement d'une démarche sectorielle de comptage des émissions de gaz à effet de serre spécifique au secteur du transport aérien, qui a été reconnue par l'ADEME. La démarche se décompose en deux volets :

- Réalisation d'un guide méthodologique permettant à tous les différents métiers du transport aérien d'identifier et de quantifier ses émissions de gaz à effet de serre,
- Construction d'un outil Excel offrant à l'adhérent la possibilité de calculer ses émissions de GES à partir de ses données d'activités, conformément aux exigences réglementaires de la loi Grenelle II (art.75).

Cette méthodologie et cet outil servent de référence aux acteurs de l'aviation marchande en matière de comptage des émissions de gaz à effet de serre, quel que soit leur métier.

#### Informations complémentaires

### ◆ Plaquette « LE CIEL DE DEMAIN - Transport aérien et développement durable » (2013)

Cette plaquette élaborée par la FNAM est à destination des jeunes qui s'intéressent au transport aérien et/ou au développement durable, aux salariés et aux voyageurs. Elle a été distribuée dans les collèges et lycées de France, via le réseau de l'ONISEP.

#### Informations complémentaires

### ◆ Guide de bonnes pratiques en matière de compensation CO<sub>2</sub> (2008)

Un des engagements pris par la FNAM dans le cadre du Grenelle de l'environnement concernait l'information sur les bonnes pratiques en matière de compensation de CO<sub>2</sub>. La FNAM a élaboré un « Guide de bonnes pratiques à l'attention des compagnies aériennes en matière de programmes de compensation de CO<sub>2</sub> » promu auprès des compagnies aériennes et de leurs clients. Il présente ce qu'est la compensation volontaire de CO<sub>2</sub> ainsi que les principales possibilités offertes aux passagers et compagnies aériennes pour y recourir.

#### Informations complémentaires

## Formation et accompagnement

### ◆ Boîte à outils pour développer l'emploi des travailleurs handicapés

Une boîte à outils a été créée par l'Observatoire des métiers de l'aérien et la FNAM pour développer l'emploi des travailleurs handicapés. La démarche consiste à recenser les bonnes pratiques des entreprises du secteur, les partager avec les entreprises ayant décidé de s'engager dans cette démarche et accompagner une dizaine d'entre elles dans la construction d'un plan d'action.



La boîte à outils rassemble sur un support unique :

- L'ensemble des informations nécessaires à la compréhension de la thématique « handicap » ;
- Des outils et des supports visant à faciliter le déploiement d'actions en faveur de l'emploi direct des personnes en situation de handicap ;
- Les pistes d'actions communément admises comme étant les bonnes pratiques du secteur sur le sujet.

### Informations complémentaires

#### ◆ **Convention de partenariat visant à faciliter l'accès à l'information, à la formation et à l'emploi des franciliennes et franciliens dans les métiers de l'aérien**

Dans le cadre de leur politique respective en faveur de l'égalité réelle et de lutte contre les discriminations, la FNAM et la Région Ile-de-France ont signé en novembre 2012 une convention de partenariat visant à faciliter l'accès à l'information, à la formation et à l'emploi des franciliennes et franciliens dans les métiers de l'aérien.

Cette convention prévoit trois types d'actions concrètes :

- « Jobdating de l'aérien » pour des étudiant(e)s cherchant un stage ou un contrat en alternance dans une entreprise du secteur en partenariat avec Mozaik RH ;
- Forum de recrutement réservé aux entreprises des plateformes aéroportuaires pour les personnes en situation de handicap ;
- Orientation des jeunes filles vers des métiers réputés masculin, en partenariat avec Aireemploi-espace orientation.

#### ◆ **Dispositif Compétences de Sécurité des Conducteurs et utilisateurs d'Engins aéroportuaires (CSCE)**

La FNAM a créé un dispositif visant à garantir la sécurité de l'exploitation, la responsabilité de l'employeur et l'harmonisation des standards concernant la sécurité des conducteurs d'engins aéroportuaires. Plus de 50 entreprises ont rejoint le dispositif. Un référentiel définissant les exigences a été établi et est complété par un programme d'audits des entreprises adhérentes, avec l'installation d'un système de retour d'expériences et de partage des bonnes pratiques.

Afin de s'assurer de la mise en place de ce dispositif, des audits des entreprises adhérentes sont effectués.

### Informations complémentaires

## Commissions et club DD

#### ◆ **Commission Développement Durable de la FNAM**

La Commission se réunit tous les 2 mois.

#### Composition

Dirigeants, directions Environnement et développement durable, directions Qualité... ; tous métiers et toutes entreprises adhérentes à un groupement de la FNAM.



## Rôle

Organe de pilotage des activités de la FNAM dans le domaine développement durable.

## Missions

- Accompagner les adhérents dans leur démarche de développement durable et partager les retours d'expérience ;
- Se positionner en anticipation et en force de propositions sur les projets législatifs et normatifs, à la fois sur le plan national qu'europpéen (Commission, Parlement, Centre Européen de Normalisation) ;
- Décider des actions à mettre en place et des méthodes de travail pour les nouveaux sujets.

## Exemples d'activités courantes

- Animation et promotion de la démarche « Observatair » ;
- Participation au développement et aux évolutions du calculateur CO<sub>2</sub> de la DGAC.

### ◆ Club Utilisateurs Carbone FNAM/ADEME

Pour accompagner les entreprises dans la définition de leurs plans d'actions afin de réduire leurs émissions et de maintenir la dynamique carbone dans leurs équipes, le Club Utilisateurs Carbone de la FNAM a été créé en partenariat avec l'ADEME. Il s'agit d'un lieu d'échange ouvert à tous les adhérents de la profession ayant réalisé un bilan GES, et souhaitant échanger sur les actions à mettre en œuvre pour réduire les émissions de GES de leur entreprise.

### ◆ Groupe de travail RSE de la FNAM

Le groupe de travail RSE est un organe permettant d'informer les adhérents sur les évolutions réglementaires en la matière, et définir une stratégie RSE adaptée aux enjeux des métiers de l'aérien. Il regroupe essentiellement les responsables ressources humaines des entreprises adhérentes. En 2013/2014, l'accent a été mis sur les thématiques de reporting extra-financier et d'achats responsables.

### ◆ Groupe de travail « Flight Efficiency » FNAM/DSNA

Ce groupe de travail permet aux compagnies aériennes de travailler avec les services de la navigation aérienne (DSNA) sur l'optimisation des procédures de décollage et d'atterrissage ainsi que sur les routes aériennes afin d'économiser du carburant. Cette plateforme de dialogue permet également de résoudre des problèmes concrets de surconsommation de carburant liés à la navigation aérienne.

## Dialogue avec les parties prenantes

### ◆ Commissions Consultatives de l'Environnement (CCE)

Les Commissions Consultatives de l'Environnement (CCE) sont les principales plateformes de dialogue entre les parties prenantes de chaque aéroport (sociétés présentes sur la plateforme, élus locaux, associations de riverains, Direction Générale de l'Aviation Civile) sur les questions environnementales.

La Commission est consultée sur toutes questions d'importance relatives à l'aménagement ou aux incidences de l'exploitation de l'aéroport sur l'environnement. Ses avis sont également sollicités pour toute modification ou révision du Plan d'Exposition au Bruit (PEB).

## Événements

### ◆ Séminaire d'anniversaire de la signature de la convention d'engagement volontaire d'Observatair

Jusqu'en 2012, un séminaire d'anniversaire de la signature de la convention d'engagement volontaire d'Observatair était organisé.

Depuis, un communiqué de presse paraît à chaque mise à jour des baromètres.

## 4. Pour aller plus loin

### ◆ Calculateur CO<sub>2</sub> de la DGAC

Ce calculateur permet d'estimer les émissions de CO<sub>2</sub> par passager pour un ensemble de destinations concernant la France. Ce calculateur prend en compte les destinations au départ des aéroports français, ayant un trafic supérieur à deux allers-retours par semaine en 2012, quelle que soit la compagnie effectuant les vols.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Observatoire des métiers de l'aérien

Cet observatoire est un outil paritaire de la branche professionnelle, il anime et fédère des acteurs autour de projets :

- d'amélioration de la connaissance du secteur ;
- d'analyse et anticipation en matière d'emploi-métier ;
- d'orientation de l'offre de formation.

Il est résolument tourné vers l'action et l'aide à la décision. Ces cibles sont les entreprises, les organisations syndicales, les organismes intervenants dans l'emploi, la formation, l'orientation, le grand public, les institutions.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Conseil pour la Recherche en Aéronautique Civile (CORAC)

Le CORAC a été créé en juillet 2008 à partir d'engagements pris fin 2007 lors du Grenelle de l'environnement. Il regroupe l'ensemble des acteurs français du secteur du transport aérien, c'est-à-dire l'industrie aéronautique, les compagnies aériennes, les aéroports, les institutionnels et ministères concernés. La mise en place du CORAC s'inscrit dans une volonté de mise en cohérence des efforts de recherche et d'innovation dans le domaine aéronautique, notamment pour la préservation de l'environnement et le développement durable.

[Informations complémentaires](#)



## Exemples de pratiques à l'international :

### ◆ International Civil Aviation Organization (ICAO)

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sert de forum pour la coopération dans tous les domaines de l'aviation civile entre ses 191 états membres. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, l'efficacité et la régularité, ainsi que pour la protection de l'environnement en aviation.

En tant qu'instance mondiale de coopération entre ses États membres et avec la communauté de l'aviation mondiale, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) établit des normes et des pratiques recommandées pour le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale.

#### Informations complémentaires

Au titre de sa mission permanente, l'OACI s'est fixée trois objectifs stratégiques :

- A. Sécurité - Renforcer la sécurité de l'aviation civile mondiale ;
- B. Sûreté - Renforcer la sûreté de l'aviation civile mondiale ;
- C. Protection de l'environnement et développement durable du transport aérien.

Ce cadre comprend 37 programmes et parmi les programmes de l'objectif stratégique « Protection de l'environnement et développement durable du transport aérien » on peut citer : relations extérieures, qualité de l'air locale, changement climatique, bruit, transparence des politiques relatives à l'aviation, développement durable du transport aérien.

L'OACI a établi **cinq objectifs stratégiques** pour le triennat 2014-2016 :

- Sécurité ;
- Capacité et efficacité de la navigation aérienne ;
- Sûreté et facilitation ;
- Développement économique du transport aérien ;
- Protection de l'environnement.

---

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



**MEDEF**  
55, avenue Bosquet  
75330 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.MEDEF.com](http://www.MEDEF.com)



**ORSE**  
25 rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 46 02 22  
[www.orse.org](http://www.orse.org)

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

## Fiche n° 2

# Engagements RSE dans le secteur aéronautique et spatial



## Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS)



Groupement professionnel créé en 1908, regroupant 342 sociétés – depuis les grands maîtres d'œuvre et systémiers jusqu'aux PME – spécialisées dans l'étude, le développement, la réalisation, la commercialisation et la maintenance des programmes et matériels aéronautiques et spatiaux. Le GIFAS a trois missions majeures : représentation et coordination, étude et défense des intérêts de la profession, promotion et formation.

Cette industrie est le 1<sup>er</sup> secteur exportateur français dégageant le 1<sup>er</sup> excédent de la balance commerciale nationale. Les sociétés du Gifas représentent un effectif de 177 000 salariés ; la filière emploie plus de 300 000 personnes.

Le **SIAE** (Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace) est la filiale du GIFAS qui organise tous les deux ans le salon du Bourget, 1<sup>er</sup> rendez-vous mondial du secteur.

Site de la fédération : [www.gifas.fr](http://www.gifas.fr)

Contact : <https://www.gifas.fr/contact>

# 1. Enjeux RSE prioritaires

## ◆ Enjeu environnemental

La contribution de l'aviation aux émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine est actuellement seulement de 2 à 3 %. L'enjeu est de stabiliser puis de faire décroître ce taux malgré la croissance du trafic aérien. Un transport aérien durable et responsable nécessite de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>, d'améliorer l'impact sur la qualité de l'air et de réduire le bruit perçu.

Le secteur spatial apporte les outils indispensables de compréhension et de diagnostic du changement climatique, de surveillance de l'environnement et d'aide à la décision.

L'industrie aéronautique et spatiale cherche à améliorer de façon continue l'empreinte environnementale de ses produits sur l'ensemble du cycle de vie.

## ◆ Enjeu éthique

L'intégrité et l'éthique du commerce sont un élément-clé, permettant au-delà de la seule gestion des risques, un avantage différenciant pour affronter une compétition dorénavant globalisée. Les entreprises exportatrices du secteur aérospatial se sont dotées des moyens adaptés pour affronter cet enjeu stratégique en développant d'une part, un environnement propice à une concurrence internationale intègre et loyale, et d'autre part, des initiatives sectorielles majeures et innovantes (au niveau national, européen et mondial) encourageant les sociétés à travailler dans le strict respect des réglementations et des standards éthiques.

## ◆ Enjeux économique et social

L'enjeu est de conquérir de nouveaux marchés dans un contexte international tendu et évolutif (parité défavorable €/\$, cours des matières premières et de la ressource pétrolière, montée en puissance de nouvelles concurrences), de préserver l'avance technologique en misant sur la R&D, et d'améliorer globalement la chaîne d'approvisionnement en conservant le dynamisme, la solidarité et la cohésion de la filière souvent citée en exemple.

L'enjeu est également social pour le secteur avec le recrutement de main d'œuvre qualifiée (10 000 embauches prévues en 2014), la formation avec l'embauche de jeunes en alternance, ainsi que la promotion de la diversité et l'insertion professionnelle de travailleurs en situation de handicap.

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Convention sur les engagements pris par le secteur du transport aérien dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et création du CORAC

Les acteurs du secteur aérien, dont le GIFAS, se sont engagés, par la Convention signée le 28 janvier 2008, dans une démarche inédite et un engagement collectif autour d'objectifs environnementaux très concrets. Le **CORAC (Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile)** a ainsi été créé en juillet 2008, regroupant sous l'impulsion de la DGAC et du

GIFAS, l'ensemble des acteurs français du secteur du transport aérien. La mise en place du CORAC s'inscrit dans une volonté de mise en cohérence des efforts de recherche et d'innovation dans le domaine aéronautique, notamment pour la préservation de l'environnement et le développement durable.

Le CORAC s'inspire du modèle européen **ACARE (Advisory Council for Aeronautics Research in Europe)** qui a fixé un agenda stratégique à l'horizon 2020, pour les nouveaux avions par rapport à l'année 2000, avec comme objectifs, des réductions de 50 % des émissions de CO<sub>2</sub>, de 80 % des émissions de NOx (oxydes d'azote) pour les polluants locaux et de 50 % du bruit perçu. Les **objectifs environnementaux d'ACARE pour 2050** prévoient avec une réduction de 75 % des émissions de CO<sub>2</sub> par passager-km, par rapport à une référence année 2000.

### Informations complémentaires

#### ◆ Engagements pris à l'occasion de la Conférence de Copenhague en 2009

Les entreprises françaises du secteur, signataires de la Convention du Grenelle, ont soutenu en 2009 les engagements présentés par leurs associations internationales : améliorer l'efficacité énergétique de 1,5 % par an d'ici 2020 et stabiliser le volume de CO<sub>2</sub> émis par le transport aérien à partir de 2020 puis le diviser par 2 en 2050 par rapport au niveau de 2005.

Le transport aérien a été le premier secteur à s'engager de la sorte, au niveau mondial. En effet, ce secteur ne peut être géré qu'au niveau international. C'est le rôle de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale de l'ONU) en matière de sécurité, de sûreté, de protection de l'environnement. Voir rubrique « Pour aller plus loin ».

### Informations complémentaires

#### ◆ Certification ISO 20121 du salon du Bourget

Le salon, organisé tous les 2 ans par le SIAE (Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace), filiale du GIFAS, est engagé dans une démarche de développement durable avec des actions visant à renforcer la santé, la sécurité, la qualité de travail des collaborateurs, la qualité d'accueil des différentes parties prenantes du salon, la réduction des impacts environnementaux (transports, énergie, déchets). Le SIAE a obtenu en mai 2013 la certification ISO 20121, c'était le 1<sup>er</sup> événement à être certifié en France.

### Informations complémentaires

#### ◆ Common Industry Standards for European Aerospace and Defence

Dès 2006, dans le cadre d'un groupe de travail « *Ethics and Anticorruption* » les entreprises européennes du secteur dont celles du GIFAS ont cherché à se doter de principes et de standards communs, pour lutter contre la corruption, dans l'esprit et le respect des Conventions de l'OCDE, de l'ONU, du Conseil de l'Europe et des lois nationales. Ce travail a abouti à l'adoption de *Common Industry Standards for European Aerospace and Defence (CIS)* incluant les actions et principes essentiels pour lutter contre la corruption, pour un management responsable des agents et intermédiaires et la mise en place de programmes d'intégrité. Les CIS ont été signés dès 2008 par la grande majorité des sociétés exportatrices du GIFAS.

### Informations complémentaires



### ◆ Plan de soutien à la filière aéronautique « Performances Industrielles »

Il concerne 400 PME et 65 donneurs d'ordres du secteur. Ce dispositif doté de 23 M€, financé via le Programme d'investissement d'avenir, des régions, le GIFAS et les entreprises, doit faciliter les relations entre donneurs d'ordres et fournisseurs et améliorer les performances en matière de délai, de qualité, de formation et de développement de l'emploi, sans oublier les conditions de travail.

#### Informations complémentaires

### ◆ Embauche des jeunes en alternance et création de partenariats grandes entreprises/PME

Il s'agit d'un engagement du GIFAS à accroître l'embauche de jeunes en alternance de 10 % par an et à créer de nouveaux partenariats grandes entreprises/PME visant une meilleure insertion des apprentis dans la *supply chain* avec le déploiement de 300 **parcours partagés d'apprentissage** en 2014/2015.

## 3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

### Outils

#### ◆ Base d'indicateurs environnementaux

Le CORAC s'est attaché à établir une base d'indicateurs de référence complétée d'une série d'infographies facilitant la compréhension des enjeux spécifiques aux questions environnementales dans l'aéronautique.

#### Informations complémentaires

#### ◆ Outils pratiques sur le thème de l'anti-corruption

Le GIFAS a développé, à l'attention de ses adhérents, des outils opérationnels facilitant le déploiement des bonnes pratiques au sein des entreprises multinationales mais aussi des entreprises exportatrices de taille moyenne. Il s'agit de planches de formation à l'attention des collaborateurs, d'exemples de lettre du Président, de formulaires de demande de renseignements, de listes de questions à poser pour vérifier la conformité des contrats avec les prestataires de services et consultants...

#### ◆ Logiciel CORP

Le GIFAS a développé, en partenariat avec le groupe SAFRAN et THALES, le logiciel CORP permettant de réaliser un travail de mise en conformité par rapport à la réglementation applicable en France en matière de Santé-Sécurité-Environnement (SSE). Le champ d'action de l'association est l'industrie aéronautique et plus globalement l'industrie mécanique.

#### Informations complémentaires

## Guides pratiques et études

### ◆ **Plaquette grand public : présentation de l'Industrie Française Aéronautique (2014)**

Actualisé tous les ans, ce document présente de façon détaillée les composantes de l'industrie française aéronautique, spatiale, de défense et de sécurité. Il présente notamment les principaux domaines privilégiés par l'industrie et le groupement : export, formation, environnement...

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Brochure sur les biocarburants aéronautiques (2013)**

Le thème des biocarburants aéronautiques étant devenu majeur pour l'avenir du transport aérien, le GIFAS a organisé une exposition lors du dernier salon du Bourget. Cette brochure publiée par le GIFAS reprend les éléments scientifiques et pédagogiques de l'exposition.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Guide des bonnes pratiques d'achats au sein de la filière (2013)**

Ce document GIFAS rappelle les bonnes pratiques d'achats mises en œuvre au sein de la filière aéronautique entre grands comptes et PME dans un contexte de co-innovation qui caractérise le secteur.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Brochure « Pourquoi pas moi - L'industrie aéronautique et spatiale ? » (2013)**

Réalisée en partenariat GIFAS/ONISEP, cette brochure valorise les parcours professionnels atypiques afin de démontrer que les possibilités de réussite sont multiples.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Recueil de fiches GIFAS sur l'éthique**

Eclairage clair et synthétique sur les principaux thèmes de l'éthique, le recueil est réservé aux adhérents du GIFAS ; il est remis à jour régulièrement.

### ◆ **Guide méthodologique sectoriel pour les Bilans d'Emissions de Gaz à Effet de Serre (2012)**

L'article 75 de la loi « Grenelle 2 » impose l'obligation d'éditer un BEGES pour les entreprises de plus de 500 personnes. La Commission Environnement du GIFAS propose aux sociétés membres du GIFAS une approche méthodologique avec des recommandations permettant l'adaptation des exigences aux spécificités sectorielles.

### ◆ **Brochure Environnement (2011)**

Cette brochure publiée par le GIFAS fait le point sur la mobilisation de l'industrie aéronautique et spatiale en faveur d'un transport aérien toujours plus respectueux de notre environnement.

[Informations complémentaires](#)



## Formation et accompagnement

Les organismes suivants ont été créés à l'initiative du GIFAS pour servir les intérêts de la profession dans des domaines spécifiques :

- ◆ **Association HANVOL** pour favoriser la formation et l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap dans le secteur aéronautique et spatial.

[Informations complémentaires](#)

- ◆ **Association APRODEAS** dédiée à la communication de l'industrie aéronautique et spatiale sur les formations, les métiers et l'emploi à travers le site [Aero emploi formation](#).

- ◆ **Institut IAS** pour la coopération internationale éducative de l'industrie aéronautique et spatiale (formation de stagiaires étrangers).

[Informations complémentaires](#)

## Commissions et club DD

L'action du GIFAS en matière de RSE, au bénéfice de ses adhérents, s'appuie sur la réflexion de certaines de ses **Commissions** et groupes de travail, sur des services et une équipe de permanents. En particulier :

- ◆ **Commission Environnement & Développement durable** avec notamment des groupes de travail sur l'évaluation SSE de la supply chain, sur l'économie circulaire.

- ◆ **Groupe Ethique & Responsabilité d'entreprise de la Commission Internationale**

- ◆ **Commission Relations Sociales**

Le GIFAS inclut également un Comité traitant des sujets spécifiques aux PME (**Comité AERO-PME**) et un **Groupe des Equipementiers Aéronautique & Défense (GEAD)**.

## Dialogue avec les parties prenantes

- ◆ **CSF (Comité Stratégique de Filière) Aéronautique**

Le CSF Aéronautique au sein du CNI (Conseil National de l'Industrie) traite de la filière construction aéronautique dans sa dimension industrielle. Il réunit les industriels et les organisations syndicales autour de l'Etat. Il est présidé par le Président du GIFAS.

[Informations complémentaires](#)

- ◆ **COSPACE (Comité de Concertation Etat Industrie sur l'Espace)**

Le COSPACE regroupe les principaux ministères concernés et l'ensemble des acteurs de la filière spatiale (le CNES, l'ONERA, le GIFAS, les industriels maîtres d'œuvre, les équipementiers spatiaux, les opérateurs, les utilisateurs du spatial). Le GIFAS co-préside son Comité de Pilotage avec le CNES.

[Informations complémentaires](#)



### ◆ **COFIS (Comité de la filière des industries de sécurité)**

Il regroupe les différentes parties prenantes (ministères concernés et leurs services, industriels, élus...) dont le CICS (Conseil des Industries de Confiance et de Sécurité), créé en 2013 à l'initiative de quatre groupements professionnels dont le GIFAS. Le CICS a pour objectif de contribuer efficacement à la constitution d'une Filière Nationale de la Sécurité.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Cycle de rencontres GIFAS avec la presse spécialisée dans l'environnement**

Des visites de sites industriels (TURBOMECA, AIRBUS, ATR, THALES, CONSTELLIUM...) sont organisées.

### ◆ **Partenariat GIFAS avec l'association AirEmploi et l'association « Elles bougent »**

Engagement en faveur de la mixité et de la promotion des métiers techniques auprès des jeunes filles.

[Informations complémentaires](#)

## Evénements

### ◆ **Séminaires d'information GIFAS à destination des adhérents sur des thèmes liés à la RSE :**

- Colloques Environnement : bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), obligations environnementales et mise en œuvre opérationnelle au sein des entreprises du secteur.
- Colloques Ethique : meilleure appréhension par les parties prenantes des enjeux du commerce international (prévention de la corruption ; présentation des outils existants pour s'en prémunir).

### ◆ **Forum Air & Space** organisé dans le cadre du salon du Bourget, dédié au recrutement et à la promotion des filières de formation techniques et industrielles.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Séminaire professionnel du CORAC** : séminaire annuel ouvert à l'ensemble des professions du transport Aérien organisé par la DGAC et le GIFAS permettant de faire le point sur la mise en œuvre de la feuille de route du CORAC.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Séminaire annuel Perspectives Spatiales co-organisé par le GIFAS et EUROCONSULT** : en 2013 et 2014, des tables rondes ont été consacrées à l'observation de la Terre et de son environnement depuis l'espace.

## Rapport RSE

### ◆ **Rapport annuel du GIFAS (2013-2014)**

Exposé détaillé des activités du GIFAS par direction, résultats de l'industrie française et notes de conjoncture. Il présente également les travaux des Commissions (Commission Environnement & Développement durable...).

[Informations complémentaires](#)



## 4. Pour aller plus loin

### Exemples de pratiques à l'international :

#### ◆ AeroSpace and Defence Industries Association of Europe (ASD)

Basée à Bruxelles, l'ASD fédère au niveau européen les associations nationales et les grands groupes intervenant dans les 4 grands secteurs : l'aéronautique, l'espace, la défense, la sécurité.

Concernant l'éthique, en 2009, l'ASD et l'AIA (Association des Industries aérospatiales US) ont signé les **Global principles of business ethics for aerospace and defense industry**. Ce code de conduite vient conforter les « CIS » européens tout en restant compatibles avec les pratiques adoptées par les sociétés américaines. L'adhésion à ces Global Principles s'inscrit dans une démarche volontaire des sociétés, qui les intègrent dans leurs propres programmes de prévention de la corruption. Vingt sociétés membres de l'ASD et de l'AIA ont créé en 2009 l'**International Forum on Business Ethical Conduct (IFBEC)** pour les entreprises ayant ou souhaitant adhérer aux Global principles, dans l'objectif d'accroître les échanges d'information et de promouvoir la démarche. L'IFBEC organise annuellement une conférence internationale sur l'éthique mobilisant les entreprises du secteur et les principales parties prenantes (OCDE, OTAN, ministère de la Défense, etc.). L'IFBEC a également publié un **rapport** en 2012 sur le niveau de maturité des programmes d'éthique du commerce des entreprises membres.

#### Informations complémentaires

#### ◆ International Coordinating Council of Aerospace Industries Associations (ICCAIA)

L'ICCAIA regroupe les associations des industries aérospatiales au niveau mondial afin de coordonner leurs efforts pour respecter les normes et pratiques recommandées par l'**OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale de l'ONU)** en matière de sécurité, de sûreté, de protection de l'environnement. A ce sujet, ont été adoptées par l'ensemble des Etats membres :

- La **résolution OACI n°A37-19 de 2010** qui propose un gain annuel d'efficacité énergétique de 2 % et une stabilisation des émissions CO<sub>2</sub> à leur niveau de 2020 (« *carbon neutral growth* ») ;
- La **résolution OACI n°38-18 de 2013** qui prévoit l'élaboration d'un régime mondial de mesures basées sur le marché visant à compenser les émissions CO<sub>2</sub> du transport aérien, tout en tenant compte des préoccupations particulières des pays en développement. La proposition doit être finalisée d'ici 2016 pour application d'ici 2020.

#### Informations complémentaires

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



**MEDEF**  
55, avenue Bosquet  
75330 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.MEDEF.com](http://www.MEDEF.com)



**ORSE**  
25 rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 46 02 22  
[www.orse.org](http://www.orse.org)

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

## Fiche n° 3

# Engagements RSE dans le secteur de l'assurance



### Association française de l'assurance (AFA)

L'AFA est née, en juillet 2007, de la volonté commune de la FFSA et du GEMA de garantir une meilleure représentativité du secteur de l'assurance.



### Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA)

La FFSA regroupe 234 entreprises représentant 90% du marché français de l'assurance et près de 100 % de l'activité internationale des entreprises de ce marché. Elle réunit des sociétés anonymes, des sociétés d'assurance mutuelle et des succursales de sociétés étrangères pratiquant l'assurance et la réassurance.



### Groupement des entreprises mutuelles d'assurance (GEMA)

Le GEMA est le syndicat professionnel des mutuelles d'assurance. Il défend une vision mutualiste des questions d'assurance auprès des pouvoirs publics nationaux et européens et des organismes professionnels. Ses prises de position reflètent ses valeurs fondatrices : la solidarité, la démocratie et la transparence.

Rubrique DD du site de la FFSA : [www.ffsa.fr](http://www.ffsa.fr)

Rubrique DD du site du GEMA : [www.gema.fr](http://www.gema.fr)

#### Contacts :

- ◆ **Nathalie Irisson**, responsable de la communication GEMA et Secrétaire générale du GEMA Prévention  
[nathalie.irisson@gema.fr](mailto:nathalie.irisson@gema.fr)
- ◆ **Delphine Deleval**, directrice de la communication de la FFSA  
[d.deleval@ffsa.fr](mailto:d.deleval@ffsa.fr)

# 1. Enjeux RSE prioritaires

La mission fondamentale des assureurs s'inscrit dans la durée : elle est d'évaluer, d'anticiper et de gérer les risques, ainsi que les actifs des sociétés, sur le long terme. Les enjeux sociaux, environnementaux, d'accessibilité et d'éthique sont de facto structurants pour notre métier, dont le périmètre d'action couvre l'ensemble des activités humaines.

À titre d'illustration, quelques exemples d'enjeux :

- La protection des personnes et des biens ;
- La réduction des vulnérabilités et l'adaptation aux changements climatiques ;
- Le financement de l'économie réelle et l'accompagnement des mutations pour un développement économique durable.

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Charte développement durable

Dans le cadre de leur association commune, le GEMA et la FFSA ont signé en 2009 la Charte développement durable et se sont engagés avec leurs membres à :

- Se positionner en tant qu'acteurs responsables du développement durable ;
- Contribuer à la lutte contre le changement climatique, ses conséquences et à la préservation de l'environnement ;
- Accompagner le développement économique, participer à la réduction des vulnérabilités sociales et contribuer à une protection sociale durable ;
- Favoriser une politique d'investissement responsable ;
- Développer leur fonctionnement dans un cadre environnemental et social responsable.

### Informations complémentaires

## ◆ Convention AERAS pour faciliter la couverture des personnes qui sont ou ont été gravement malades « S'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé »

Signée par le GEMA et la FFSA, le 1<sup>er</sup> février 2011, après un an de travail collectif et de négociation entre toutes les parties prenantes, une nouvelle convention 2011 marque des avancées importantes pour faciliter la couverture des personnes qui sont ou ont été gravement malades.

Plus d'informations sont disponibles sur le site Internet [www.aeras-infos.fr](http://www.aeras-infos.fr)

### Informations complémentaires



### ◆ Critères extra financiers dans les choix d'investissements des sociétés au sein du code de l'investissement des sociétés d'assurances

En 2007, la FFSA a amendé le Code de l'investissement des sociétés d'assurance, adopté en 2005, afin de mieux prendre en compte les critères extra financiers dans les choix d'investissements des sociétés. Cette actualisation s'inscrit dans la volonté de la FFSA de promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et la participation à la prise de conscience des enjeux écologiques de la société civile.

### ◆ Engagements vis-à-vis des salariés

Afin de prendre en compte les mutations démographiques et sociales de la société, la profession (FFSA et GEMA) se mobilise comme employeur responsable en signant des accords de branche :

- **Accord relatif au contrat de génération, 2013** signé par la FFSA et le GEMA (1<sup>er</sup> accord de branche relatif au contrat de génération) ;
- **Accord-cadre favorisant l'insertion des jeunes, 2010** signé par la FFSA ;
- **Accord relatif à la mixité et à la diversité, 2008** signé par la FFSA et le GEMA.

## 3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

### Outils

#### ◆ Observatoire National des Risques Naturels

Il est issu d'un partenariat public privé entre l'Etat, la Caisse Centrale de Réassurance et les assureurs à travers la Mission Risques Naturels. Il a été créé en 2012 par la FFSA et le GEMA suite aux conséquences de la tempête Xynthia (53 victimes, 1,5 milliard de dommages). Son but est de faciliter l'accès aux données relatives aux risques naturels pour tous les publics.

[Informations complémentaires](#)

#### ◆ Listes des indicateurs développement durable

Ce document présente les indicateurs développement durable de l'AFA au travers d'une enquête réalisée tous les 2 ans concernant les avancées de la profession sur les cinq piliers de la Charte du développement durable.

[Informations complémentaires](#)



## Guides pratiques et études

### ◆ **Plaquette pédagogique sur les risques environnementaux (2013)**

Cette plaquette élaborée par la FFSA est à destination des artisans professionnels, PME, TPE, collectivités afin de leur permettre de comprendre les risques environnementaux et de pouvoir mieux les maîtriser.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Recueil des engagements à caractère déontologique des entreprises (2012)**

Il présente les principes éthiques des adhérents de l'AFA, en tenant compte de l'évolution des produits proposés et de l'environnement législatif.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Rapport mixité et diversité dans les sociétés d'assurance (2012)**

Ce rapport, publié par la FFSA et le GEMA, poursuit un double objectif :

- Assurer une information et un suivi de l'évolution de la mixité et de la diversité au niveau de la branche sur la base d'indicateurs définis paritairement ;
- Recenser les bonnes pratiques des sociétés d'assurance en faveur de la mixité et de la diversité.

Outre la prise en compte des salariés en situation de handicap, le rapport examine également l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que la place réservée aux jeunes et aux seniors.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Enquête sur la gestion responsable d'actifs (2011)**

En 2011, à l'occasion de la semaine de l'ISR, l'AFA a publié une enquête sur la gestion responsable d'actifs des sociétés d'assurance.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Synthèse de l'étude relative à l'impact du changement climatique et de l'aménagement du territoire sur la survenance d'événements naturels en France (2009)**

En 2009, la FFSA a mené une étude sur l'impact du changement climatique sur les systèmes assurantiels. Il en ressort que sur les 20 dernières années; les aléas naturels ont représenté 1,5 milliard d'€ en moyenne d'indemnisation. Ainsi l'aléa naturel représente 16 % dans le budget assurances des entreprises et des ménages. Dans un scénario d'évolution climatique conforme aux prévisions du GIEC, ce poids pourrait doubler d'ici 20 ans et représenter 3 milliards d'€ par an.

[Informations complémentaires](#)

## Commissions et club DD

### ◆ Commission du développement durable AFA

Mise en place en 2007 de la commission développement durable composée de sociétés membres de la FFSA et du GEMA. Elle permet le partage d'expérience en matière de RSE entre les membres, l'échange avec des parties prenantes externes et définit des initiatives de la profession en matière de RSE (voir groupes de travail).

### ◆ Groupes de travail sur le développement durable

Les membres de la commission se constituent en groupes de travail ad hoc ou contribuent à des groupes de travail de la place (par ex. avec le Club Finance de l'ORSE), sur des sujets validés par la commission : groupe de travail sur les indicateurs investissements responsables, groupe de travail AFA/ORSE, sur l'intégration des enjeux RSE dans les dispositifs de maîtrise des risques des assureurs.

### ◆ Club handicap de l'assurance

Créé en décembre 2008 à l'initiative d'entreprises du secteur et de l'Institut de Formation de la Profession de l'Assurance (IFPASS), il réunit les responsables de recrutement des personnes handicapées dans le secteur de l'assurance. Le Club handicap de l'assurance organise tous les ans un forum de recrutement dédié aux personnes en situation de handicap.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Association GEMA Handicap

En 2009, le GEMA a créé l'association GEMA Handicap. Son objectif est de favoriser l'intégration des personnes handicapées demandeuses d'emploi, au sein des mutuelles adhérentes du GEMA.

[Informations complémentaires](#)

## Dialogue avec les parties prenantes

Des acteurs de la société civile sont invités à échanger avec les membres de la commission développement durable en séance, notamment sur les enjeux du changement climatique, de la transition énergétique ou de la micro-assurance.



## Evénements

### ◆ Forum Mixité - Diversité

La FFSA et le GEMA ont organisé en 2012, en collaboration avec l'Observatoire de l'Evolution des Métiers de l'Assurance (OEMA) le 3<sup>ème</sup> forum Mixité - Diversité, consacré cette fois à « L'emploi des personnes handicapées dans le secteur de l'assurance ».

### ◆ Colloque sur les impacts du changement climatique

Le 29 avril 2009, la FFSA a organisé un colloque sur les impacts du changement climatique, en présence de Stéphane Hallegatte, membre du Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de Jean-Marc Jancovici, ingénieur conseil et auteur de nombreux ouvrages sur la question climatique.

[Informations complémentaires](#)

## 4. Pour aller plus loin

### ◆ Observatoire de l'Evolution des Métiers de l'Assurance (OEMA)

L'Observatoire est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Elle a été créée par la FFSA et le GEMA. Par ses travaux d'analyse et ses préconisations, l'OEMA a pour objet d'apporter son concours à l'identification des facteurs qui risquent d'affecter les métiers de l'assurance et particulièrement les conséquences qui en découlent pour les qualifications et les besoins de la formation.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Club Finance de l'ORSE

Le Club Finance de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale de Entreprises (ORSE) travaille sur les enjeux et thématiques de développement durable spécifiques au secteur financier et au secteur de l'assurance. Il produit différentes études dans le domaine.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Association Mission Risques Naturels

Créée début 2000, l'association contribue à une meilleure connaissance des risques naturels et apporte une contribution technique aux politiques de prévention. Elle déploie ses activités dans trois directions : activités institutionnelles, études pour la profession, réponses aux attentes des sociétés.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Association Assureurs Prévention

Assureurs Prévention est une association loi de 1901. Ses adhérents sont la FFSA et les sociétés, entreprises ou organismes d'assurance adhérents à la FFSA. Cette association a pour objectif de mener des actions de prévention et de sensibilisation dans tous les domaines : prévention routière mais aussi prévention santé et prévention des accidents de la vie courante.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Association GEMA Prévention

Dès 1995, les mutuelles du GEMA ont créé l'association GEMA Prévention. Cette structure commune leur permet de mener, ensemble, des actions de grande envergure en matière de prévention des risques routiers et domestiques.

[Informations complémentaires](#)

## Exemples de pratiques à l'international :

### ◆ Principles for Sustainable Insurance (UNEP-FI, 2012)

L'Initiative Finance du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (UNEP FI) est un partenariat entre les Nations-Unies et le secteur financier mondial.

Cette organisation onusienne créée en 1992 travaille en partenariat avec plus de 200 institutions financières (banques, assurances et investisseurs) qui se sont engagées à intégrer des dimensions environnementales et sociales dans leur métier et reconnaissent le rôle du secteur financier dans la mise en place d'un développement plus durable.

Sous l'égide de l'UNEP FI ont été développés et publiés en 2012 avec les professionnels de l'assurance les « *Principles for Sustainable Insurance* » dont l'ambition est de promouvoir une assurance responsable, qui réduit l'exposition aux risques, développe des solutions innovantes, améliore la performance économique et contribue à un développement durable au niveau environnemental et social.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ KPIs for ESG Insurance (EFFAS, 2010)

L'EFFAS propose des indicateurs de reporting RSE pour le secteur de l'assurance.

[Informations complémentaires](#)



---

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



**MEDEF**  
55, avenue Bosquet  
75330 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.MEDEF.com](http://www.MEDEF.com)



**ORSE**  
25 rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 46 02 22  
[www.orse.org](http://www.orse.org)

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

## Fiche n° 4

# Engagements RSE dans le secteur des carrières et matériaux de construction



### Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)

L'UNICEM est la fédération qui représente les industries extractives de minéraux ainsi que les fabricants de divers matériaux de construction (bétons, mortiers, plâtre...). La plupart de ces activités alimentent le secteur du BTP. L'UNICEM regroupe 18 syndicats de branche et 19 unions régionales. Les **syndicats qui lui sont affiliés** comptent 1 400 entreprises adhérentes.



### Union nationale des producteurs de granulats (UNPG)

Elle est l'organisation professionnelle qui représente l'ensemble de l'industrie qui extrait du granulat, c'est-à-dire du sable et des graviers, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle réunit environ 900 entreprises, en grande majorité des PME. Le taux de représentativité de l'Union atteint 85 % en termes de chiffre d'affaires.



### Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE)

Créé en mars 1964, il assure la promotion du BPE auprès des utilisateurs et défend les intérêts de ses 200 adhérents producteurs. Le SNBPE représente 80 % de la production nationale.

Rubrique Environnement du site de l'UNICEM : [www.unicem.fr/dossiers/environnement](http://www.unicem.fr/dossiers/environnement)

Rubrique DD du site de l'UNPG : [www.unpg.fr](http://www.unpg.fr) rubrique développement durable

Rubrique DD du site du SNBPE : [www.snbpe.org//developpement\\_durable](http://www.snbpe.org//developpement_durable)

#### Contact :

- ◆ Isabelle Videlaïne, déléguée au développement durable de l'UNICEM  
[isabelle.videlaïne@unicem.fr](mailto:isabelle.videlaïne@unicem.fr)

# 1. Enjeux RSE prioritaires

Les enjeux prioritaires de la profession, définis dans la stratégie développement durable, sont les suivants :

- **La gouvernance et l'éthique de l'organisation professionnelle** : les ressources humaines, la santé et la sécurité, le dialogue avec les parties prenantes ;
- **L'environnement** : la maîtrise des impacts industriels (bruit, paysage, déchets...), le transport, la préservation de la biodiversité ;
- **Les ressources naturelles** : la gestion rationnelle des ressources (minérales, énergétiques, eau...), le recyclage ;
- **Le développement socio-économique** : l'économie des territoires (emplois...), les activités et produits de proximité ;
- **La construction durable et l'aménagement du cadre de vie.**

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Stratégie développement durable

L'UNICEM a défini une stratégie comportant 19 objectifs, dont 9 prioritaires :

- Agir dans le respect de l'éthique professionnelle ;
- Faire valoir les atouts des produits minéraux ;
- Positionner la filière minérale comme un promoteur du développement durable ;
- Promouvoir la prévention des risques sur la santé et la sécurité au travail ;
- Encourager la réduction des impacts liés aux procédés industriels ;
- Favoriser la réduction des impacts liés au transport des matériaux ;
- Soutenir l'utilisation rationnelle et économe des ressources naturelles exploitées ;
- Favoriser le développement du recyclage ;
- Encourager le dialogue et la concertation avec l'ensemble des parties prenantes internes et externes.

### Informations complémentaires

L'UNPG et le SNBPE ont décliné cette stratégie qui se traduit par les engagements/réalisations suivants :

## ◆ Livre Blanc « Carrières & Granulats à l'horizon 2030 - 22 propositions pour un approvisionnement durable des territoires »

Démarche prospective de l'UNPG engagée avec la collaboration de nombreux experts sur les effets prévisibles des grandes évolutions de la société sur les activités d'extraction de matériaux minéraux.

### Informations complémentaires



## ◆ Economie circulaire

La contribution de la profession à l'économie circulaire s'articule autour des axes suivants :

- Produire et consommer localement ;
- Participer à la valorisation du territoire et à l'économie locale (génération directe de près de 5 000 emplois et fourniture d'activité à près de 100 000 autres) ;
- Optimisation des ressources naturelles ;
- Valorisation et recyclage des déchets et sous-produits d'exploitation ;
- Maîtrise des consommations d'eau et d'énergie ;
- Eco-conception et éco-construction ;
- Réaménagement et gouvernance locale.

### Informations complémentaires

## ◆ Les programmes d'études sur l'environnement

Dès le milieu des années 70, l'UNPG a lancé des programmes d'études sur le potentiel écologique des carrières puis sur la biodiversité. Dans la droite ligne de ces travaux, la **thèse de Théo Flavenot**, soutenue en mars 2014, démontre le rôle déterminant des carrières dans la préservation de la connectivité de certaines espèces.

### Informations complémentaires

## ◆ Charte environnement des industries de carrières

En 1992, les producteurs français de granulats ont mis en place une Charte environnementale, devenue en 2004 « Charte environnement des industries de carrières ». Elle est applicable à toutes les industries extractives de l'UNICEM. Les 400 entreprises qui adhèrent à la Charte s'engagent, pour l'ensemble de leurs sites, à maîtriser leurs impacts environnementaux, à mettre en œuvre une concertation constructive et à développer leurs compétences environnementales. Les sites qui s'engagent suivent un chemin de progrès constitué de 4 étapes. Ils sont suivis et accompagnés individuellement par des auditeurs-conseils issus de bureaux d'études indépendants. L'étape 4/4, meilleur niveau d'exigence environnemental, est validée pour une durée de 3 ans renouvelable. Les sites présentant des enjeux spécifiques ont également la possibilité de s'engager dans l'une ou l'autre des cinq démarches de progrès thématiques : biodiversité, eau, énergie, transport, concertation.

La Charte publie une lettre trimestrielle appelée **Objectif 4** et **un rapport annuel**.

### Informations complémentaires

## ◆ L'Engagement Santé-Sécurité (ESS)

La santé et la sécurité des salariés est au premier rang des préoccupations de la profession avec un objectif clair : viser le « zéro accident ». L'Engagement Santé-Sécurité (ESS) lancé en 2010 s'adresse à toutes les entreprises. Il s'agit d'une démarche destinée à prévenir les accidents du travail avec comme objectif une réduction de 25 % du taux collectif de la branche en 5 ans. Cet engagement comprend 12 points clés qui couvrent l'organisation, les comportements et la technique. Depuis 2013, le dispositif SHERPA (Sécurité des Hommes Evaluation des Risques et Programme d'Actions) permet aux PME qui mettent en œuvre l'ESS de bénéficier d'un soutien financier de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS).

### Informations complémentaires



# 3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

## Outils

### ◆ BETie, outil de calcul des impacts environnementaux du béton du SNBPE

Lancé en novembre 2011 par le SNBPE à l'usage des professionnels, BETie est le premier outil de calcul des impacts environnementaux du béton. Depuis février 2013, il est accessible au grand public via le [site INIES](#) (base nationale française de référence sur les impacts environnementaux et sanitaires des produits, équipements et services pour l'évaluation de la performance des ouvrages).

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Outil CO<sub>2</sub> énergie de l'UNPG

Cette nouvelle version du guide paru en 2010 répond aux règles développées par le ministère en charge de l'écologie et issues du Grenelle de l'environnement et permet d'agrèger les résultats de plusieurs sites de façon simple et rapide (approche multi-sites).

[Informations complémentaires](#)

## Guides pratiques et études

L'UNICEM et ses syndicats de branche, notamment l'UNPG et le SNBPE publient régulièrement de nombreux guides et ouvrages à destination de leurs adhérents. Parmi les publications les plus récentes :

### ◆ Economie et statistiques

L'UNICEM publie mensuellement et annuellement les données statistiques relatives au secteur des matériaux et du BTP ainsi que des points de conjoncture.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Graves de valorisation ; graves de déconstruction (UNICEM Rhône Alpes , 2014)

Ce document indique les caractéristiques géotechniques, les utilisations possibles et conditions d'emploi des graves recyclées de démolition et des graves de mâchefer. Cette version est la mise à jour du guide précédemment édité en 2005.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ « L'accueil des entreprises extérieures » (UNPG, 2014)

[Informations complémentaires](#)

## ◆ Exercice de mise en situation : prévention des risques et responsabilités (UNPG, 2014)

Ces deux nouveaux guides complètent la collection des « guides bonnes pratiques santé-sécurité ».

[Informations complémentaires](#)

## ◆ Guide pratique de l'engagement dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) (UNPG, 2014)

Ce guide résume les objectifs et le contenu de la stratégie nationale pour la biodiversité et précise aux entreprises comment s'engager grâce à des exemples d'actions à mettre en place.

[Informations complémentaires](#)

## ◆ Guide méthodologique sur la prévention des risques liés à l'exposition aux poussières UNPG, 2014)

Afin d'accompagner ses adhérents dans la mise en œuvre de la réglementation, l'UNICEM a élaboré un guide méthodologique qui permettra à l'entreprise de se conformer aux exigences réglementaires et, plus globalement, d'améliorer sa maîtrise du risque « poussières ».

[Informations complémentaires](#)

## ◆ Fiches de partage de bonnes pratiques environnementales (SNBPE - publication régulière accessible uniquement aux adhérents)

Ces fiches permettent aux entreprises de faire un bilan de leurs pratiques environnementales et de s'engager dans une démarche de progrès.

## ◆ Fiches « Alerte Sécurité » (SNBPE - publication régulière accessible uniquement aux adhérents)

Ces fiches décrivent de manière anonyme un accident ou un incident, en analysent les conséquences et rappellent les recommandations ou outils développés pour les prévenir.

## ◆ Emissions dans l'air Intérieur : le béton A+ (SNBPE, 2013)

Bien que les bétons ne soient pas visés par le décret relatif à l'étiquetage des produits de construction, le SNBPE a souhaité pouvoir communiquer sur le sujet. Des essais ont été réalisés au CSTB, sur deux types de béton en complément de ceux réalisés par l'Association Technique de l'Industrie des Liants Hydrauliques (ATILH) sur différents ciments. Les rapports d'essais précisent que ces deux bétons sont classés A+.

[Informations complémentaires](#)



### ◆ **Carnet de la construction durable en béton (SNBPE, 2011)**

Cette étude démontre une grande similitude d'impacts pour l'ensemble des matériaux (béton, bois, brique, acier). Elle met également en évidence l'influence essentielle de la zone climatique dans laquelle se situe le bâtiment, paramètre qui détermine de façon significative les niveaux d'impacts environnementaux des différentes solutions étudiées.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Etude qualité environnementale des bâtiments (SNBPE, 2009)**

L'étude lancée par CIMbéton, à laquelle a collaboré le SNBPE, calcule et analyse les impacts environnementaux de plusieurs types de logement répondant aux exigences thermiques du niveau BBC réalisés dans les systèmes constructifs.

[Informations complémentaires](#)

## **Formation et accompagnement**

### ◆ **Formations environnement/développement durable**

Chaque année une formation sur un thème spécifique est proposée au personnel des sites adhérents à la Charte environnement des industries de carrières en vue de :

- Les sensibiliser aux impacts environnementaux et aux solutions existantes ;
- Favoriser les partages d'expériences et les bonnes pratiques.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Plateforme e-learning sur la sécurité au travail**

En 2013, la région PACAC (Provence Alpes Côte d'Azur Corse) a lancé « plateforme E-Learning » afin d'assurer une formation à la sécurité pour le personnel des entreprises extérieures. Tout salarié d'une entreprise extérieure devant intervenir sur un site adhérent à l'UNICEM PACAC doit être obligatoirement titulaire d'un « passeport sécurité » individuel préalablement validé par l'intermédiaire de cette plateforme.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Quart d'heure santé-sécurité**

L'UNICEM met à la disposition de ses adhérents des kits constitués de supports pédagogiques, outils d'animation pour le « quart d'heure sécurité » hebdomadaire.

### ◆ **CEFICEM**

Le Centre de conseil et formation spécialisé dans les activités et les métiers des entreprises du secteur carrières et matériaux propose des formations continues techniques ou transversales.

[Informations complémentaires](#)

## Commissions et club DD

### ◆ Comité développement durable de l'UNICEM

Présidé par Michel André, président de CEMEX France. Composé de professionnels issus des différentes branches de l'UNICEM, le Comité développement durable définit la stratégie développement durable, élabore et suit la mise en œuvre du plan d'actions.

### ◆ Commission environnement de l'UNPG

Présidée par Christian Béranger, directeur Développement durable de CEMEX France. Composée de professionnels issus de la branche granulats, elle élabore la politique environnement de l'UNPG et contribue à l'information de ses membres sur le sujet.

### ◆ Commission environnement du SNBPE

Présidée par Carole Jaillot, Coordinatrice HSE Béton Vicat. Composée de professionnels issus de la branche béton prêt à l'emploi, elle joue le même rôle pour le SNBPE.

### ◆ Comité national de la Charte Environnement des industries de carrières

Présidé par Laurent Delafond, Directeur Holcim granulats, il assure la promotion de la démarche, son animation et son homogénéité à l'échelle nationale.

### ◆ Commission santé – sécurité de l'UNPG

Présidée par François Laporte, Directeur régional Holcim granulats, elle élabore la politique santé/sécurité de l'UNPG et contribue à l'information de ses membres sur le sujet.

### ◆ Commission sécurité du SNBPE

Présidée par Myriam Peltier, Coordinatrice sécurité branche bétons chez Holcim. Son rôle consiste notamment à assurer la veille réglementaire, participer aux travaux de normalisation, analyser les accidents, surveiller l'évolution des taux de fréquence et gravité.

## Dialogue avec les parties prenantes

### ◆ Dans le cadre de la « Charte environnement des industries de carrières »

Au sein de la Charte environnement, pour assurer une concertation constructive entre la profession et ses partenaires, des instances de dialogue sont mises en place, non seulement au niveau des entreprises, mais aussi au niveau régional et national : chacun des échelons de l'association « Charte environnement des industries de carrières » est ainsi acteur du dialogue.

De nombreux partenariats ont été noués avec des ONG (Humanité et Biodiversité), des associations (OREE, Décider Ensemble) ou encore des experts scientifiques qui sont régulièrement consultés ou associés à certains travaux (guides, conférences, etc.).

## Labels et trophées

### ◆ Concours Développement durable

Organisé depuis 2005 dans le cadre d'une compétition européenne, le concours Développement durable de l'UNPG vise à récompenser et valoriser les initiatives exemplaires menées par les entreprises du secteur extractif en faveur du développement durable.

### Informations complémentaires



## Evènements

### ◆ Colloque de la société de l'industrie minérale

Chaque année, la profession participe à ce colloque qui réunit les responsables d'exploitation des mines, carrières, cimenteries, minéraux industriels et plate-formes de recyclage.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Organisation et participation à de nombreux colloques, conférences

En 2014, notamment :

- « **Vive l'économie circulaire** » 29 juin 2014
- « **50 ans de performances et d'innovations** » 5 juin 2014
- « **Concertation et projets industriels** » 22 mai 2014

## Rapport RSE

### ◆ Stratégie développement durable de l'UNICEM : bilan 2013

[Informations complémentaires](#)

## 4. Pour aller plus loin

### Exemples de pratiques à l'international :

#### ◆ Union Européenne des Producteurs de Granulats (UEPG)

L'UEPG réunit les fédérations professionnelles de 29 pays. Elle représente et défend les intérêts de l'industrie des granulats auprès des institutions européennes et des autres parties prenantes. Le **développement durable est au cœur de ses priorités**.

L'UEPG organise tous les 3 ans un **concours** destiné à promouvoir les meilleures pratiques en matière de développement durable dans les sites de carrières.

[Informations complémentaires](#)

#### ◆ European Ready Mixed Concrete Organization (ERMCO)

Elle remplit le même rôle pour l'industrie du béton prêt à l'emploi. L'Organisation réunit 21 membres, 5 membres associés et un membre correspondant.

ERMCO publie des **guides**, notamment dans les domaines santé/sécurité, environnement et organise des **événements**.

[Informations complémentaires](#)

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

Fiche n° 5

## Engagements RSE dans le secteur de la chimie



**Union des industries  
chimiques (UIC)**

L'UIC est l'organisation professionnelle des industriels de la chimie en France qui représentent plus de 3 000 entreprises employant plus de 150 000 salariés. L'UIC est active aux niveaux européen, national et territorial, fédérant largement l'ensemble des acteurs ; elle est le promoteur incontournable de la croissance durable de l'industrie chimique mais aussi de l'ensemble de l'industrie en France.

**Rubrique RSE sur le site de la fédération :**

[www.uic.fr/Developpement-durable](http://www.uic.fr/Developpement-durable)

**Contact :**

◆ **Alain Pierrat**, coordinateur « Responsible Care® » et développement durable  
[apierrat@uic.fr](mailto:apierrat@uic.fr)

# 1. Enjeux RSE prioritaires

L'UIC propose 3 axes stratégiques indissociables : **compétitivité, attractivité, durabilité.**

## Compétitivité

- Garantir l'accès à l'énergie et aux matières premières à coût compétitif ;
- Favoriser l'émergence de clusters régionaux ;
- Poursuivre l'intégration de la chimie et des matériaux dans les filières aval ;
- Obtenir une réglementation juste, stable, efficace et la mise en œuvre de la simplification administrative et réglementaire.

## Attractivité

- Attirer les investisseurs en développant des partenariats « entreprises et instituts d'excellence » afin de soutenir l'effort d'innovation ;
- Renforcer le tissu des PME/ETI ;
- Valoriser le rôle de la chimie dans le développement et l'utilisation de nouvelles matières premières et de produits à faible impact environnemental ;
- Développer les compétences des salariés ;
- Améliorer l'image du secteur ;
- Soutenir l'effort d'innovation sans que le principe de précaution constitue un frein.

## Durabilité

- Favoriser le passage à une économie circulaire ;
- Apporter des solutions à la lutte contre le changement climatique ;
- Obtenir le développement d'infrastructures de transport adaptées ;
- Poursuivre un dialogue social dynamique ;
- Promouvoir une gestion des risques et de la sécurité élevée ;
- Répondre aux enjeux sociétaux de santé et de l'environnement.

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Initiative « Responsible Care® »

*Responsible Care®* est l'initiative mondiale de l'industrie chimique pour l'amélioration continue des performances dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement (HSE). Cette initiative est pilotée par l'**ICCA (International Council of Chemical Associations)**.

Adopté en France en 1990 par l'UIC, sous le nom d' « Engagement de Progrès », ce programme est décliné à ce jour par environ 60 fédérations nationales ou régionales.

Le fonctionnement de l'initiative fait l'objet d'une **Charte mondiale**, le processus de révision est achevé. Cette Charte met en particulier l'accent sur le management des produits, le renforcement du dialogue avec les parties prenantes et le rôle de *Responsible Care®* dans la stratégie de développement durable.



Des partenariats existent en France, comme en Europe, permettant d'accorder des « licences » d'utilisation du logo et de la marque *Responsible Care*® à des organisations professionnelles partenaires (distribution, transport) de la chaîne de valeur de l'industrie chimique et développant une démarche de type *Responsible Care*®.

L'ICCA a publié un **rapport d'activité** de cette initiative pour la période 2002-2012.

### Informations complémentaires

#### ◆ Démarche « *Global Product Strategy* » (GPS)

*Global Product Strategy* (GPS) est une démarche visant la mise en œuvre d'un management sûr et efficace des produits chimiques.

Toute l'industrie chimique mondiale est engagée puisqu'il s'agit d'une démarche portée par l'ICCA. Cependant, la mise en œuvre de GPS sera spécifique en Europe du fait de l'existence de REACH (règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques). Les priorités seront donc celles du calendrier REACH.

Les entreprises doivent, dès l'enregistrement des substances, commencer à préparer les « **safety summaries** » (résumés des dossiers), relatifs aux substances qu'elles auront enregistrées, afin de les publier sur leur site dans un délai d'un an après l'enregistrement.

En 2018, une information relative à la sécurité de tous les produits chimiques commercialisés à travers le monde devra être disponible pour le public.

### Informations complémentaires

#### ◆ Protocole « TRANSAID »

TRANSAID est un protocole d'aide apportée par les entreprises de la chimie aux services de secours en cas d'accident de transport impliquant des matières dangereuses. C'est une démarche volontaire de l'industrie chimique.

Neuf centres d'appui servent d'interface entre les industriels adhérant à Transaid et les services de secours.

Au niveau européen, le CEFIC a développé le **réseau ICE (Intervention in Chemical Transport Emergencies)** qui regroupe, pour l'Europe, l'ensemble des schémas similaires à Transaid.

### Informations complémentaires

#### ◆ Accord-cadre UIC/ADEME sur la prévention de la pollution

Signé en 2013, l'accord-cadre comporte 6 axes :

- Développer de nouvelles ressources, en particulier par la chimie du végétal (l'UIC soutient les industriels afin d'atteindre l'objectif de 15 % de matières premières biosourcées dans leurs approvisionnements à l'horizon 2017) ;
- Améliorer l'éco-efficience des modes de production ;
- Réduire l'impact environnemental des transports ;
- Mobiliser les entreprises grâce à la formation professionnelle ;
- Favoriser les actions territoriales ;
- Soutenir l'éco-innovation dans la chimie.

### Informations complémentaires



### ◆ Engagements vis-à-vis des salariés : les partenaires sociaux de la branche ont conclu différents accords. Par exemple :

- Accord relatif à la mise en œuvre du **Pacte de Responsabilité**, 2014 : l'UIC a été la première fédération française à signer un accord portant sur ce Pacte ;
- Accords traitant de l'emploi des personnes handicapées, 1992 et **2011** ;
- Accord sur l'emploi des seniors et la gestion des âges dans les industries chimiques, 2009 ;
- Accord complémentaire sur la sécurité, 2002 : il prévoit que les entreprises extérieures intervenant habituellement en construction, maintenance et logistique sur des installations classées Seveso « seuil haut », doivent être habilitées par un organisme extérieur.

## 3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

### Outils

#### ◆ Indicateurs du programme « *Responsible Care*® »

Grâce à ce programme, un ensemble d'indicateurs de performance dans les domaines HSE a été mis en place (indicateurs pour la période 2000-2010 présentés dans le **rapport d'activité ICCA 2002-2012**, p 12) :

- Accidents du travail/Maladies professionnelles ;
- Environnement : SO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, GES, COV, DCO, etc ;
- Ressources et consommations d'énergie.

### Guides pratiques et études

L'UIC publie régulièrement des guides techniques sur les sujets HSE comme sur les sujets relatifs au dialogue social. Certains de ces guides font l'objet d'une approbation par les autorités, ce qui peut leur donner une valeur réglementaire. Par exemple :

- Guides de mise en œuvre du **plan de modernisation des installations industrielles** ;
- Guides de mise en œuvre de la **nouvelle réglementation séisme**.

### Formation et accompagnement

#### ◆ Sessions de formation

- Sous l'égide de l'UIC, sont organisées de nombreuses formations couvrant l'ensemble des enjeux de la RSE, parfois avec le soutien des pouvoirs publics.

C'est ainsi que l'UIC a signé deux conventions (2009-2011 et 2012-2013) avec le ministère de l'Écologie portant sur l'organisation de 36 + 20 conférences en ligne (« webinars ») de sensibilisation à **REACH**, principalement à destination des PME.

- Formation Tous Ambassadeurs : mise en place pour l'Union des Industries de la Protection des Plantes pour l'ensemble des salariés du secteur ainsi que de la filière pour informer sur les données clés, combattre les idées reçues et promouvoir les métiers de la protection des plantes.

## Commissions et club DD

### ◆ Commission santé et environnement

La Commission santé-environnement réfléchit à toutes les problématiques émergentes mettant en cause les produits chimiques. Un groupe de travail spécifique sur les perturbateurs endocriniens relevant de cette Commission a été mis en place, avec pour missions une veille technique et scientifique ainsi que la réalisation de plusieurs documents et événements et l'élaboration d'un argumentaire portant sur les messages clés : engagement de l'industrie chimique, définition des perturbateurs endocriniens, critères, réglementation, guides.

D'autres sujets, tels les sensibilisants cutanés par exemple, peuvent faire l'objet de journées spécifiques d'information et d'échange.

### ◆ Comité *Responsible Care*<sup>®</sup>/RSE

Il s'agit du comité de pilotage de l'initiative *Responsible Care*<sup>®</sup> en France et des initiatives RSE de la profession. Il se réunit 4 fois par an.

### ◆ Commission Innovation

Gage de compétitivité, l'innovation est un des moteurs du développement durable dans l'industrie chimique. L'UIC participe avec les entreprises de la chimie à dynamiser l'innovation en France et faire en sorte que chaque entreprise développe une chimie durable.

Pour accompagner les industriels dans une dynamique d'innovation, l'UIC a mis en place un certain nombre d'outils comme les partenariats et les réseaux pour permettre à l'industrie chimique en France de trouver des repères.

Parfois complexe, le jeu des acteurs est pourtant largement clarifié depuis quelques années au travers de la mise en place notamment :

- Des pôles de compétitivités ;
- Des instituts pour favoriser les liens entre la recherche académique et industrielle et surtout conduire à la mise sur le marché des nouveaux produits pour créer de la valeur.

## Dialogue avec les parties prenantes

### ◆ Tables rondes Santé-Environnement

Dans la situation particulière de la France, l'UIC, devenue force de proposition en matière de prévention des risques chimiques, est de plus en plus sollicitée sur ces questions et se positionne comme référente et proactive en contribuant aux différents débats et en organisant des échanges avec les parties prenantes sous forme de tables rondes autour desquelles sont évoqués des sujets tels que perturbateurs endocriniens, cancer et environnement, substitution, effets des faibles doses, effet cocktail, nanomatériaux, biomonitoring, principe de précaution, expertise, management et gouvernance...



## ◆ Comité stratégique de filière (CSF) « Chimie et Matériaux »

Les travaux du CSF « Chimie et Matériaux » sont entrés dans une phase opérationnelle depuis le second semestre 2012, grâce à la proposition d'une série d'actions qui pourraient constituer les bases d'un contrat de filière avec les pouvoirs publics. L'UIC est très impliquée dans ce comité, puisque son président est vice-président de ce comité. L'un des objectifs de ce comité est de maintenir le rôle stratégique de la filière en tant que fournisseur de solutions innovantes pour les filières aval d'avenir et pour le développement durable.

[Informations complémentaires](#)

## Labels et trophées

### ◆ Trophées nationaux *Responsible Care*®

Depuis 2011, afin de rendre l'initiative *Responsible Care*® plus visible, l'UIC organise des Trophées *Responsible Care*® qui récompensent une démarche ou une action remarquable et innovante en matière de santé, sécurité, environnement, ou en matière sociale ou sociétale.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Prix de l'innovation Pierre Potier 2014 (en collaboration avec l'UIC)

La Fédération Française pour les Sciences de la Chimie (FFSC), en collaboration avec l'UIC, avec le soutien de la Fondation Internationale de la Maison de la Chimie, récompense chaque année des innovations en chimie, en faveur du développement durable.

Il comprend les trois catégories suivantes :

- La conception, fabrication et commercialisation de produits propres ;
- L'utilisation raisonnée des ressources renouvelables au service de procédés chimiques ;
- La création d'entreprises dont les technologies relèvent des principes de la chimie verte.

[Informations complémentaires](#)

## Evènements

### ◆ États généraux de la chimie

Cette manifestation, organisée par l'UIC en 2004, 2007 et 2014, a pour objectif de réunir l'ensemble de la chimie française (dirigeants d'entreprise, présidents et directeurs généraux, UIC régionales, syndicats et fédérations associées), ainsi que des parties prenantes afin de réfléchir ensemble aux enjeux d'aujourd'hui et aux défis de demain. L'édition 2014 a réuni environ 700 participants.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Assises nationales des risques technologiques (en partenariat avec l'UIC)

L'UIC est partenaire de cet événement biennal à Douai et a témoigné sur plusieurs thèmes : plan de prévention des risques technologiques (PPRT), outils de gestion des risques, évolutions réglementaires, REACH...

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Opération « Chemical World Tour » (CWT)

Le CWT est une opération lancée en 2010 par l'UIC et la Fondation de la Maison de la Chimie qui se propose de montrer à des étudiants le rôle que jouent la chimie et l'industrie chimique dans la société, avec une thématique dédiée qui varie chaque année.

Le CWT a également pour vocation de faire découvrir aux jeunes les métiers de cette industrie ainsi que les filières de formation permettant d'y accéder.

La saison 4 (2014) devrait permettre d'envoyer 4 ou 5 binômes d'étudiants découvrir ce qui se passe actuellement dans les laboratoires de recherche dans le domaine de l'énergie.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Olympiades de la chimie (en partenariat avec l'UIC)

Créées en 1984 à l'initiative conjointe d'un enseignant et d'un industriel, les Olympiades nationales de la chimie sont organisées par les professionnels de la chimie, le ministère de l'Éducation nationale, la Société chimique de France et l'Union des professeurs de physique et de chimie. Pour l'année 2013, le thème retenu a été « chimie et sport ».

Ces Olympiades sont une compétition à vocation éducative qui se déroule en deux temps, dans les lycées au niveau régional, puis au niveau national. Chaque année, ce concours révèle de nouveaux talents et fait naître des vocations chez les lycéens.

[Informations complémentaires](#)

## Rapport RSE

### ◆ Rapport annuel et de développement durable de l'UIC 2013

[Informations complémentaires](#)

## 4. Pour aller plus loin

### ◆ Observatoire des industries chimiques

Il est en charge d'une veille prospective sur l'évolution des métiers de la branche (changements quantitatifs, nouvelles compétences et savoir-faire requis).

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Site de la Commission européenne sur le secteur de la chimie

Ce site est un portail vers les réglementations REACH et CLP (*Classification, labelling and packaging of substances and mixtures*), fondamentales pour notre profession.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Association Chimie du Végétal

Son objectif est de favoriser le développement des intermédiaires chimiques biosourcés et de faciliter le choix des actions à mener en fonction de l'intérêt des filières concernées (construction, cosmétiques, transports, emballage, etc.).

[Informations complémentaires](#)



### ◆ Association Alliance Chimie Recyclage (2ACR)

Son objectif est de partager une vision commune et de montrer une communauté d'objectifs, pour représenter et promouvoir le recyclage, entre autres, de matières « high tech », de matières plastiques, etc. dans des cycles de vie les plus courts possibles et les plus inclus dans le territoire.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Association ADIVvalor

Pour contribuer au développement d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, les professionnels de l'agro fourniture, industriels, distributeurs et agriculteurs, ont créé ADIVvalor, éco organisme privé, sans but lucratif, qui a pour mission d'organiser la collecte et la valorisation des intrants agricoles en fin de vie.

[Informations complémentaires](#)

## Exemples de pratiques à l'international :

### ◆ European Chemical Industry Council (CEFIC)

Il représente 22 fédérations nationales, 8 fédérations associées et 630 membres et filiales de toute l'Europe. Même si les aspects sociaux ne relèvent pas de ses compétences, le CEFIC est très impliqué dans la mise en œuvre de la RSE. Il coordonne les actions à mener au niveau des instances européennes pour le soutien de la compétitivité de la chimie européenne.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ European Chemical Employers Group (ECEG)

Le CEFIC n'ayant pas de mandat pour les questions sociales, une association, l'ECEG, a été créée en 2002 pour prendre en charge ce champ. La Commission européenne a reconnu à l'ECEG, la qualité de partenaire social. L'ECEG représente 10 000 entreprises, majoritairement des PME, qui emploient plus d'un million de salariés.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ International Council of Chemical Associations (ICCA)

Il porte la voix de l'industrie chimique au niveau mondial.. L'ICCA est un partenaire privilégié du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). L'ICCA pilote au niveau mondial les initiatives **Responsible Care**<sup>®</sup> et **Global Product Strategy**. L'ICCA a publié un **rapport d'activité** du Responsible Care<sup>®</sup> pour la période 2002-2012.

[Informations complémentaires](#)

Au niveau européen, l'industrie chimique est l'un des rares grands secteurs industriels à s'être doté d'un Comité européen du dialogue social sectoriel. Les deux parties représentées dans ce Comité sont l'ECEG pour la partie employeur et **Industrial** pour la partie salariés.

---

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



**MEDEF**  
55, avenue Bosquet  
75330 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.MEDEF.com](http://www.MEDEF.com)



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

**ORSE**  
25 rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 46 02 22  
[www.orse.org](http://www.orse.org)

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

Fiche n° 6

## Engagements RSE dans le secteur des industries électriques, électroniques et de communication



### **Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication (FIEEC)**

Fédération de l'industrie qui rassemble 26 syndicats professionnels dans les secteurs de l'énergie, des automatismes, de l'électricité, de l'électronique, du numérique et des biens de consommation. Les secteurs qu'elle représente regroupent près de 3 000 entreprises (86 % de PME), emploient près de 400 000 salariés et réalisent plus de 98 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont 46 % à l'export. La FIEEC est membre du GFI, du MEDEF, de l'UIMM, de la CGPME, et de l'ORGALIME.

**Rubrique RSE sur le site de la fédération (en cours de création) :**

[www.fieec.fr/Dossiers\\_thematiques.aspx](http://www.fieec.fr/Dossiers_thematiques.aspx)

**Contact :**

◆ **Anne-Charlotte Wedrychowska**, chef de service développement durable  
[acwedrychowska@fieec.fr](mailto:acwedrychowska@fieec.fr)

# 1. Enjeux RSE prioritaires

La FIEEC a défini 20 thématiques prioritaires :

## Gouvernance

- Faire de la RSE un axe stratégique de l'entreprise ;
- La RSE : une démarche transparente et de progrès ;
- Respect des principes éthiques et lutte contre la corruption ;
- Traçabilité des minéraux de conflit.

## Environnement

- Efficacité des ressources et économie circulaire ;
- Efficacité énergétique ;
- Changement climatique ;
- Eco-conception & analyse du cycle de vie ;
- Gestion des déchets ;
- Management des substances ;
- Information environnementale.

## Social et sociétal

- Santé et sécurité des collaborateurs ;
- Formation et implication des collaborateurs ;
- Diversité et lutte contre les discriminations ;
- Protection des données personnelles ;
- Implication auprès des communautés.

## Economique

- Agir au niveau de la chaîne d'approvisionnement ;
- Lutte contre la contrefaçon ;
- Satisfaction des clients et fidélisation ;
- Innovation durable.

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Une industrie engagée

Les entreprises de la profession, grandes, moyennes et petites, sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans une démarche de RSE. Celles-ci, le plus souvent volontaires, sont parfois incitées par des réglementations, ce qui enclenche une dynamique globale de responsabilité sociale des entreprises des industries électriques, électroniques et de communication.



Dans ce cadre, la profession s'inscrit résolument dans cette dynamique et souhaite :

- Valoriser les bonnes pratiques des entreprises du secteur ;
- Mettre leur expérience au service des entreprises du secteur n'ayant pas encore structuré de démarche RSE.

### ◆ Charte qualité FIEEC

La FIEEC a mis en place la charte qualité des centres de formation de la fédération. Cette charte garantit la qualité des formations offertes par les entreprises adhérant à l'un des syndicats de la FIEEC. Les centres de formation qui adhèrent à la charte qualité s'engagent à respecter 10 principes comme la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration de la qualité, l'utilisation de moyens pédagogiques et de matériels adaptés ou encore la prise de mesures réduisant l'impact environnemental de l'activité de formation.

#### Informations complémentaires

### ◆ Classe en entreprises

Le concept « Classe en entreprise » a été mis au point par la FIEEC au cours de l'année 2009 et expérimenté à plusieurs reprises. Il a été déployé au niveau national et lancé officiellement pendant la 1<sup>ère</sup> semaine de l'industrie (4 au 10 avril 2011).

Son principe est simple et vise à permettre aux entreprises de renforcer l'attractivité de ses métiers selon une méthodologie didactique, rigoureuse. Pour autant, le concept se veut le moins perturbant à la fois pour l'entreprise et pour la classe. Une classe s'installe dans les locaux d'une entreprise, disposant d'une salle de réunion faisant office pour l'occasion de salle de classe et qui ouvre le regard des jeunes sur les métiers.

Ce concept offre la possibilité à une classe, riche dans sa diversité, de s'immerger au cœur de la vie d'une entreprise.

#### Informations complémentaires

### ◆ Protection des données personnelles

Le partenariat FIEEC/CNIL sur les données personnelles a pour objectif de renforcer la confiance dans le numérique. Les premiers travaux, menés sur le thème des *smart grids* ont permis l'élaboration de recommandations visant à garantir la protection des données personnelles le plus en amont possible de la conception des produits et solutions proposées par les industriels.

#### Informations complémentaires

### ◆ Engagements vis-à-vis des salariés :

La branche dépend de la convention collective du secteur de la métallurgie qui a conclu différents accords entre partenaires sociaux. Par exemple :

- **Accord relatif à l'égalité professionnelle et à la suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, 2014 ;**
- **Accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, décembre 2013 ;**
- **Accord relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie, 2011.**



# 3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

## Outils

### ◆ **Fiches thématiques d'information**

Elles visent à informer les entreprises et les syndicats des réglementations en vigueur ou à venir, des initiatives existantes, et des enjeux pour leurs organisations. Différentes fiches sont disponibles auprès des services de la FIEEC, notamment sur :

- Le reporting RSE ;
- Les conflict minerals ;
- L'économie circulaire ;
- L'efficacité énergétique ;
- Les réglementations environnementales déchets, substances, éco-conception...

### ◆ **Pack de conformité CNIL/FIEEC : « smart grids et données personnelles »**

Elaboré en étroite collaboration avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), ce pack de conformité contient des recommandations permettant aux entreprises de s'assurer du bon respect des règles en matière de protection des données personnelles, et de continuer à innover en toute sécurité dans ce domaine.

**Informations complémentaires**

## Guides pratiques et études

### ◆ **Guide relations commerciales (à paraître en octobre 2014)**

Ce document à destination des adhérents de la FIEEC identifie des dérives les plus couramment constatées, fait un rappel des règles, bonnes pratiques et usages de la profession afin que la relation contractuelle conserve un intérêt pour les deux parties et qu'elle leur assure le respect d'un certain équilibre.

### ◆ **Guide concurrence et organisations professionnelles (septembre 2014)**

Ce guide à destination des adhérents de la FIEEC a vocation à renforcer l'information des syndicats du secteur en matière de respect des règles de concurrence et de les sensibiliser aux risques encourus en cas de manquement. Organisations professionnelles et entreprises doivent veiller dans leurs activités quotidiennes à garantir une concurrence saine et loyale.

### ◆ Guide « Les industries électriques, électroniques et de communication : une profession responsable et engagée » (juin 2014)

Ce guide professionnel est destiné aux entreprises et syndicats du secteur.

Les objectifs de ce guide publié par la FIEEC sont la valorisation des bonnes pratiques des entreprises du secteur, le benchmark des bonnes pratiques de la profession et la possibilité d'offrir une aide aux adhérents (notamment PME et TPE) de la fédération pour lancer une démarche.

Ce guide est construit autour de 20 fiches thématiques représentatives des enjeux prioritaires de la profession. Chaque fiche propose des indicateurs ainsi que des leviers d'action pour lancer des actions RSE et mesurer les résultats.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Guide sectoriel sur le reporting RSE des industries de l'équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés (janvier 2014)

Ce guide a été réalisé par le Gimélec, Groupement représentant ces industries, et syndicat membre de la FIEEC. Il a pour objectif d'aider les entreprises du Gimélec à réaliser leur rapport en matière environnementale et sociétale suite à la parution des décrets et arrêtés français de l'article 225 de la loi Grenelle II.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Guide « Vers un bâtiment durable : les équipements et solution d'efficacité énergétique » (2011)

Ce document de la FIEEC vise à rendre visible les produits, expliquer et évaluer leur apport, notamment en termes de réduction énergétique, présenter des solutions opérationnelles facilement généralisables afin d'offrir un support efficace à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

[Informations complémentaires](#)

## Commissions et club DD

### ◆ Commission Environnement et Développement Durable de la FIEEC

Elle traite des principaux sujets impactants pour la profession, au niveau français ou européen, que ce soit de manière temporaire ou pérenne. Elle comprend également six groupes de travail thématiques, chargés d'élaborer les positions de la profession, chacun dans leurs domaines. Ces groupes concernent les substances, les déchets, la politique environnementale des produits, l'efficacité énergétique et la responsabilité sociétale des entreprises.

[Informations complémentaires](#)



## ◆ **Groupe de travail sur la surveillance du marché et la loyauté des échanges**

Il aborde de manière spécifique les questions de lutte contre les produits non-conformes et contre la contrefaçon. Il a notamment pour objectifs :

- De lever les freins à une meilleure coopération entre les professionnels de la filière et les pouvoirs publics afin de renforcer la surveillance du marché et de rendre les contrôles plus efficaces ;
- De promouvoir la certification des produits.

## **Dialogue avec les parties prenantes**

### ◆ **Partenariat avec Electriciens Sans Frontières**

Le 10 juillet 2014, la FIEEC a signé une convention de partenariat avec l'ONG Electriciens sans Frontières (ESF). Elle s'engage ainsi à soutenir sous différentes formes (institutionnelles, logistiques, spécifiques...) les actions menées par ESF à l'international dans le cadre de projets utilisant l'accès à l'énergie comme levier de développement.

### ◆ **Relations en continu avec les parties prenantes**

Des rencontres régulières sont organisées avec les parties prenantes, notamment par le biais d'invitations dans les commissions et groupes de travail de la fédération, selon les priorités et thématiques d'actualité (efficacité énergétique, consommation durable, environnement...). Ces rencontres ont pour objectif d'échanger sur les dossiers communs, de mieux connaître les positions des acteurs et d'identifier si cela est possible des pistes de travail communes.

### ◆ **Promotion d'une démarche gagnant-gagnant avec les consommateurs**

Les organisations professionnelles de cette industrie s'investissent pour dialoguer et informer les consommateurs. De nombreuses brochures sont ainsi éditées par les syndicats sectoriels afin de guider les choix des consommateurs dans leurs achats d'équipements électriques et électroniques.

## **Labels et trophées**

### ◆ **Prix FIEEC de la recherche appliquée**

Mis en place en 2011 par la FIEEC, il vise à encourager le rapprochement entre les chercheurs académiques et les PME-ETI, au travers d'une récompense pour les chercheurs dont les projets technologiques ont été industrialisés dans une PME-ETI.

Il est organisé en coopération avec l'Association des Instituts Carnot, le Fonds pour l'Innovation dans l'Industrie (F2I), Centrale Supélec, BPIFrance, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et l'entreprise Axon' Cable.

### **Informations complémentaires**

## Evénements

### ◆ Colloque DEEE 2 (18 septembre 2014)

Ce colloque a pour objectif d'informer les adhérents de la FIEEC sur les nouvelles dispositions réglementaires suite à la transposition en droit national de la directive relative aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) révisée et de les aider à se mettre en conformité.

### ◆ Colloque RSE (20 juin 2014)

Ce colloque avait pour objectif de démontrer, en s'appuyant sur l'expérience d'entreprises du secteur, que la RSE est à la portée de toutes les entreprises, et qu'elle représente une réelle opportunité en termes d'attractivité et de compétitivité, mais également d'un point de vue qualitatif dans les relations avec les parties prenantes. Le déploiement d'une stratégie de RSE est l'occasion d'assurer la performance durable de l'entreprise aux niveaux économique, social, sociétal et environnemental.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Colloque FIEEC/CNIL (13 juin 2014)

Ce colloque avait pour objectif de présenter les résultats des travaux menés par la FIEEC et la CNIL sur la gestion des données personnelles dans le cadre des *smart grids*.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Colloque sur la Loyauté et la Réciprocité des échanges (11 avril 2012)

Un colloque a été organisé par la FIEEC et la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Paris – Île-de-France (CCIP), sur le thème de la loyauté et de la réciprocité des échanges entre UE et pays tiers.

Cette table-ronde a permis de confronter les points de vue, les constats et les propositions de chacun des acteurs présents : les députées européennes Constance Le Grip et Catherine Trautmann, l'Ambassadeur de l'industrie Yvon Jacob, ainsi que des représentants d'entreprises du secteur et d'organisations professionnelles. Tous se sont accordés sur l'importance capitale de ce sujet pour l'industrie européenne et sur la nécessité de mener en commun des actions fortes dans ce domaine.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Colloque ROHS 2 (25 juin 2012)

Ce colloque avait pour objectif d'informer les adhérents de la FIEEC sur les nouvelles dispositions réglementaires suite à la transposition en droit national de la directive ROHS révisée (« *Restriction of the use of certain Hazardous Substances in electrical and electronic equipment* », en français « restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ») et de les aider à se mettre en conformité.



## 4. Pour aller plus loin

### Exemples de pratiques à l'international :

#### ◆ European Engineering Industries Association (ORGALIME)

Fédération européenne représentant les intérêts au niveau des institutions européennes, des industries électriques, électroniques et mécaniques européennes dans leur ensemble. Les fédérations membres de l'Orgalime représentent directement ou indirectement environ 130 000 entreprises de cette industrie qui emploie 10,3 millions de personnes.

Orgalime est très investie dans le domaine environnemental et a mis en place des commissions ou groupes de travail sur les sujets suivants: efficacité énergétique, efficacité des ressources, déchets, substances, éco-conception... Orgalime publie également des guides sur les principales réglementations européennes. Le dernier en date concerne la directive ROHS 2.

La commission « *Legal and trade* » de l'Orgalime élabore des positions sur des thématiques telles que les minéraux de conflit, la propriété intellectuelle, la protection des données personnelles...

L'Orgalime apporte également sa contribution aux travaux européens sur la surveillance du marché.

#### Informations complémentaires

#### ◆ KPIs for ESG (EFFAS, 2011)

La fédération européenne des sociétés d'analystes financiers (EFFAS) a réalisé un guide des indicateurs de performance clés par secteurs pour l'intégration des facteurs ESG dans l'analyse financière et l'évaluation des entreprises. Les industries de la FIEEC sont concernées par les secteurs suivants : « *industrials* », « *consumer goods* », « *health care* », « *telecommunications* » et « *technology* ».

#### Informations complémentaires

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



**MEDEF**  
55, avenue Bosquet  
75330 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.MEDEF.com](http://www.MEDEF.com)



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

**ORSE**  
25 rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 46 02 22  
[www.orse.org](http://www.orse.org)

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

## Fiche n° 7

# Engagements RSE dans le secteur de l'ingénierie



## Syntec-Ingénierie

Syntec-Ingénierie représente un secteur de 350 000 emplois et 40 milliards d'euros de chiffres d'affaire dont plus de 45 % à l'international. En 2013, le secteur a recruté plus de 22 000 ingénieurs et techniciens. Syntec-Ingénierie, par ses membres, représente 70 % de ce secteur.

Les sociétés d'ingénierie qui exercent une activité d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de conception technique et de management de projets sont des acteurs clés dans la mise en œuvre de ces projets. Leur métier : étudier, concevoir, faire réaliser, contrôler, assurer le fonctionnement des bâtiments, des infrastructures, des installations industrielles en France et à l'international.

Elles sont impliquées par la RSE à la fois lors de la réalisation des projets qui leurs sont confiés et pour promouvoir la RSE comme conseil de leur client.

Les ingénieristes interviennent dans des champs d'activité très diversifiés :

- Les infrastructures ;
- La géotechnique ;
- L'industrie et l'énergie ;
- L'environnement et la biodiversité ;
- Le bâtiment ;
- Le conseil en technologies.

Site de la fédération : [www.syntec-ingenierie.fr](http://www.syntec-ingenierie.fr)

### Contacts :

- ◆ **François Mabilot**, délégué aux affaires sociales et formation  
[f.mabilot@syntec-ingenierie.fr](mailto:f.mabilot@syntec-ingenierie.fr)
- ◆ **Benjamin Valloire**, délégué aux affaires juridiques  
[b.valloire@syntec-ingenierie.fr](mailto:b.valloire@syntec-ingenierie.fr)

# 1. Enjeux RSE prioritaires

- Compétitivité des sociétés d'ingénierie ;
- Promouvoir la RSE auprès de leurs clients et répondre à leurs demandes ;
- Innover pour satisfaire aux exigences du développement durable ;
- Prescrire des solutions durables ;
- Attirer les talents humains.

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Convention d'engagement volontaire avec le ministère de l'Écologie, du Développement durable, du Transport et du Logement

La signature de la convention entre Syntec-Ingénierie et le ministère a eu lieu le 12 février 2010. Un **avenant** a été conclu le 12 février 2012 pour compléter le texte initial et inclure les spécificités du secteur de l'industrie.

La convention présente des engagements thématiques qui concernent les domaines suivants :

- Bâtiment ;
- Ville durable ;
- Mobilité ;
- Infrastructures.

Elle évoque également des engagements en matière de RSE et de formation :

- RSE : Participation à la mise en œuvre d'accords conventionnels ou de plans d'action en faveur de la RSE ;
- Eco-responsabilité : Déploiement d'actions d'initiation et de formation auprès des adhérents ;
- Pilotage des compétences internes : Etablissement d'une cartographie des compétences en biodiversité parmi les sociétés adhérentes ;
- Formation : Mise en place de formations sur le thème de la qualité de l'air intérieur au sein du réseau d'écoles partenaires ;
- Des engagements en matière d'innovation sont également mentionnés.

### Informations complémentaires

## ◆ Code d'éthique professionnelle

Le Code d'éthique professionnelle a été adopté le 8 avril 2004 pour promouvoir un haut niveau de conduite professionnelle des sociétés d'ingénierie affiliées à Syntec-Ingénierie. Ce code vise à la qualité du service, l'impartialité, le sens des responsabilités sociales et environnementales, la loyauté de la concurrence et la bonne image de l'ingénierie professionnelle, dans un souci constant de maintenir la relation de confiance qui doit nécessairement exister entre la société et les métiers de l'ingénierie.

### Informations complémentaires

## ◆ Engagement de progrès des sociétés d'ingénierie ou ingénieurs conseils vis-à-vis de leurs clients pour la protection de l'environnement

Les membres de Syntec-Ingénierie s'engagent à contribuer à la mise en œuvre de ces engagements par la mise en place dans leurs entreprises d'une politique et de moyens correspondants aux principes suivants :

- Compétences en matière de protection de l'environnement ;
- Promotion de la protection de l'environnement ;
- Prestations d'ingénierie pour la protection de l'environnement ;
- Déontologie en matière de protection de l'environnement.

Engagement initié par Syntec-Ingénierie en 1990.

### Informations complémentaires

## ◆ Engagements de progrès pour la protection de l'environnement convenus entre l'ingénierie professionnelle et les pouvoirs publics

Les organisations professionnelles et les ministères ont uni leurs efforts pour promouvoir la recherche d'une qualité globale et durable, c'est-à-dire d'un meilleur équilibre entre le développement économique, technologique et la maîtrise de l'environnement. Les engagements ont été signés le 11 décembre 1990 par Syntec-Ingénierie et différents ministères.

### Informations complémentaires

## ◆ Engagements vis-à-vis des salariés : les partenaires sociaux de la branche ont conclu différents accords. Par exemple :

- **Accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, 2008 ;**
- **Accord de méthode « santé au travail », 2011 ;**
- **Accord santé au travail et les risques psychosociaux, 2013.**

L'ensemble des **accords et avenants signés par Syntec-Ingénierie** est disponible sur le site Internet de la fédération.



## 3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

### Outils

#### ◆ Carnet de bord du Développement Durable (CBDD)

Le CBDD est constitué d'un ensemble d'outils (documents, bases de données, outils informatiques, etc) visant à assister tous les acteurs de la construction qui se sont engagés dans une démarche de respect des enjeux et objectifs du développement durable sur un projet donné. Il s'applique à assister tous les acteurs d'une opération engagée dans une perspective de développement durable au-delà de la stricte application des normes ou exigences réglementaires, en les éclairant sur les choix à faire et en favorisant une approche qui :

- Puisse être engagée aux prémices du projet ;
- Prenne en compte la vie entière des ouvrages ;
- Soit enrichie des retours d'expérience ;
- Facilite la synthèse de toutes les dimensions du développement durable. Il a été mise en œuvre par un comité d'experts composé notamment de Syntec-Ingénierie.

Un site Internet dédié au CBDD a été mis en place : [www.cbdd.eu/fr/](http://www.cbdd.eu/fr/).

#### Informations complémentaires

#### ◆ Site Internet Avenir Ingénierie

Ce site [www.avenir-ingenierie.fr](http://www.avenir-ingenierie.fr) est destiné à développer l'attractivité du secteur. Il permet d'obtenir des informations sur le secteur de l'ingénierie, ses métiers et les événements à venir. Le site dispose également d'une CV-thèque et d'une rubrique « offres de stages » où les entreprises peuvent « poster » leurs opportunités. Enfin, pour aider les jeunes lycéens et étudiants dans leur orientation, un annuaire compilant les formations est disponible.

### Guides pratiques et études

#### ◆ Dossier RSE et compétitivité dans les cahiers de l'ingénierie produits par Syntec-Ingénierie (2014)

Quelle stratégie européenne en termes de RSE ?

Quels sont les liens entre responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et compétitivité ?

Comment mettre en place un système de pilotage de la RSE dans une entreprise ?

Et les sociétés d'ingénierie dans tout ça ?...

Pour apporter un éclairage sur ces questions, Syntec-Ingénierie a interviewé des acteurs issus du monde politique, de l'enseignement et de l'entreprise.

#### Informations complémentaires



### ◆ Guide « Ingénierie & RSE » (2013)

Publié en août 2013 par Syntec-Ingénierie, ce document est un outil pratique pour aider les sociétés d'ingénierie à mettre en place une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Le cadre de réflexion du guide s'est appuyé sur les chapitres 5 « Identifier la responsabilité sociétale et dialoguer avec les parties prenantes » et 6 « Lignes directrices relatives aux questions centrales de responsabilité sociétale » de la norme ISO 26000. Il propose un tableau complet des parties prenantes de l'ingénierie, et explique comment et pourquoi dialoguer avec les différents acteurs.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Dossier RSE dans les cahiers de l'ingénierie produits par Syntec-Ingénierie (2012)

Ce dossier présente des regards croisés sur la RSE entre Olivier Sertour, directeur général adjoint d'Artelia, Laurent Pinède, directeur des ressources humaines chez SGS – co-présidents de la Commission sociale de Syntec-Ingénierie, François Fatoux, Délégué général de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et Armelle Foucher, directrice qualité du groupe BETOM animatrice du Club RSE de Syntec-Ingénierie.

[Informations complémentaires](#)

## Formation et accompagnement

### ◆ Formation initiale

Des supports de sensibilisation aux démarches RSE des entreprises du secteur sont diffusés auprès des établissements d'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs et universités).

### ◆ Formation continue

Une [offre de formation en action collective sur la RSE](#) est proposée. Les frais pédagogiques des formations en action collective peuvent être pris en charge à 100 % par le FAFIEC.

## Commissions et club DD

### ◆ Club RSE

Groupe de travail lancé par Syntec-Ingénierie en 2012 dans la continuité du Club qualité sur « la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ». Le Club qualité ayant déjà réalisé des travaux pour soutenir les sociétés d'ingénierie pour la mise en œuvre de démarche qualité, il est apparu naturel de proposer le même type d'outil pour la mise en œuvre d'une démarche en RSE pour les sociétés d'ingénierie. Le Club RSE travaille sur la cartographie des parties prenantes et sur un guide de bonnes pratiques selon les questions centrales de l'ISO 26000, et actuellement sur les indicateurs pertinents liés à l'activité « ingénierie ». La volonté du Club est de promouvoir les démarches RSE au sein du secteur de l'ingénierie et d'être un lieu d'échanges sur les pratiques RSE. Le but est également de proposer aux adhérents une vision commune de la RSE pour avoir un référentiel sectoriel non discutable vis-à-vis d'organismes certificateurs.



## Dialogue avec les parties prenantes

### ◆ Dans le cadre du Club RSE

Le Club RSE de Syntec-Ingénierie a invité les agences de notation, les donneurs d'ordre afin d'échanger sur les questions de RSE. Il souhaite continuer l'organisation de ces rencontres.

## Labels et trophées

### ◆ Grand Prix National de l'Ingénierie (en partenariat avec Syntec-Ingénierie)

Chaque année, le Grand Prix National de l'Ingénierie (ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, ministère du Redressement productif en association avec le Groupe Le Moniteur et en partenariat avec Syntec-Ingénierie) récompense des professionnels de l'ingénierie pour leurs projets exceptionnels d'infrastructures (transports, énergies, réseaux...), de construction, de systèmes complexes, de produits ou de processus industriels en France ou à l'international. Ce concours est ouvert à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

[Informations complémentaires](#)

## Événements

### ◆ Meet.ING

Syntec-Ingénierie organise chaque année le Meet.ING qui rassemble plus de 1000 étudiants et plus de 1000 professionnels. L'édition 2013 a proposé des tables rondes consacrées à la biodiversité, aux smart grids, etc. Le thème principal de l'édition 2012 était la ville durable, présentée comme une éco-métropole productive.

[Informations complémentaires](#)

## 4. Pour aller plus loin

### ◆ Guide de reporting RSE destiné aux acteurs de l'immobilier (France GBC, 2012)

Syntec-Ingénierie est membre titulaire de l'association France GBC qui a publié un guide sur la RSE dans le secteur de la construction. Des adhérents de Syntec-Ingénierie ont participé à l'élaboration de ce guide.

[Informations complémentaires](#)

### Exemples de pratiques à l'international :

#### ◆ International Federation of Consulting Engineers (FIDIC)

Créée en 1913 par les fédérations belge, suisse et française, la Fédération Internationale des Ingénieurs-conseils compte actuellement 97 associations membres et associés qui représente globalement l'industrie du génie-conseil. En tant que tel, la fédération favorise l'intérêt des entreprises fournissant des services intellectuels basés sur la technologie de l'environnement bâti et naturel.

- FIDIC a mis en place, en liaison avec *European Federation of Engineering Consultancy Associations (EFCA)*, un comité développement durable chargé de développer les initiatives internationales et d'identifier les questions de durabilité importantes qui peuvent avoir une incidence sur l'activité des sociétés d'ingénierie en Europe (opportunités et défis) et d'engager toutes actions appropriées.
- FIDIC a publié en 2011 le guide « **Business integrity** » qui présente les pratiques de corruption qui peuvent se produire à toutes les étapes du processus d'approvisionnement.
- En 1996, FIDIC a publié un énoncé « **Corruption policy statement** » afin de protéger l'industrie de la corruption. Ce document conclut que la corruption est malheureusement répandue au moment même où les communications mondiales s'améliorent et les économies des nations sont de plus en plus interdépendantes. La corruption, qui peut être définie comme « l'abus de la puissance publique pour le profit privé » est moralement et économiquement dommageable.
- FIDIC dispose d'un **rapport annuel 2012/2013** qui présente ses activités développement durable.
- FIDIC est représenté par Syntec-Ingénierie dans le Comité ISO TC 268 sur les travaux concernant le management des villes durables.

[Informations complémentaires](#)

#### ◆ European Federation of Engineering Consultancy Associations (EFCA)

Elle possède des associations membres dans 28 pays, et est la seule fédération européenne représentant l'industrie des services d'ingénierie connexes, et qui emploie un million de personnes, dont la majorité est hautement qualifiée dans une large discipline.

- Les experts du comité EFCA ont réalisé en 2012 un document « **Taking hold of our Future** » sur le futur de l'ingénierie pour alimenter les réflexions des entreprises qui veulent faire face à ces changements de leur environnement en les aidant à repérer les opportunités.



- FIDIC et EFCA ont publié en 2012 le livre blanc « **Rethinking Cities** ». Il concerne principalement les décideurs politiques, les médias, les professionnels, les citoyens intéressés et vise à servir d'outil aux niveaux national, européen et mondial. L'EFCA et la FIDIC proposent une nouvelle approche pour le développement urbain durable.

### Informations complémentaires

#### Normalisation internationale :

- Syntec-Ingénierie préside le groupe européen de coordination « Ville durable » réunissant le Comité Européen de Normalisation (CEN), le Comité Européen de Normalisation en Electronique et en Electrotechnique (CENELEC) et *European Telecommunications Standards Institute* (ETSI) chargé de proposer politique européenne de standards pour les villes durables.
- Syntec-Ingénierie est membre du Comité conseil ville durable d'ISO.

---

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



**MEDEF**  
55, avenue Bosquet  
75330 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.MEDEF.com](http://www.MEDEF.com)



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

**ORSE**  
25 rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 46 02 22  
[www.orse.org](http://www.orse.org)

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

Fiche n° 8

## Engagements RSE dans le secteur de la propreté



### Fédération des entreprises de propreté et services associés (FEP)

Seule organisation patronale représentative du secteur, elle est au service des entreprises de toute taille. La FEP est présente sur l'ensemble du territoire via ses 8 chambres régionales qui constituent la force de son réseau de proximité. Réparties sur tout le territoire, elles accompagnent les entreprises au quotidien en leur proposant différents services (juridique et social, économie, technique, formation...).

Elle réunit 2 000 entreprises adhérentes qui représentent 70 % du chiffre d'affaires du secteur.

Rubrique RSE sur le site de la fédération :

[www.proprete-services-associes.com/le-developpement-durable](http://www.proprete-services-associes.com/le-developpement-durable)

Contacts :

- ◆ **Isabelle Perru-Poupon**, chef de projet développement durable
- ◆ **Elisabeth Leclercq**, chargée de mission développement durable  
[dd@federation-proprete.com](mailto:dd@federation-proprete.com)

# 1. Enjeux RSE prioritaires

Les 29 000 entreprises de propreté interviennent quotidiennement dans tous les secteurs de l'économie pour réaliser une mission d'hygiène, de sécurité sanitaire et d'amélioration de l'environnement intérieur des bâtiments. Cette position offre au secteur une place de premier ordre pour répondre aux enjeux de développement durable.

Depuis 2008, la branche déploie avec ses opérateurs un programme de développement durable basé sur 5 objectifs, déclinés en 51 actions spécifiques en faveur du développement durable :

- Renforcer l'engagement social ;
- Préserver l'environnement ;
- Etablir et renforcer les partenariats avec les parties prenantes ;
- Améliorer la gouvernance ;
- Assurer un développement économique durable.

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Programme développement durable

Ce programme, établi en fonction des spécificités des métiers de la propreté et sur la base des principaux référentiels existants (le guide SD 21000, la GRI - Global Reporting Initiative, puis l'ISO 26 000), se décline en **51 actions spécifiques**.

Chaque entreprise, à partir d'un diagnostic de sa situation, choisit parmi 51 actions celles qu'elle juge prioritaires. Elle détermine ensuite un plan d'actions à partir d'indicateurs précis.

Avec le soutien de la Commission européenne (**Programme LIFE+**), la FEP a porté ce programme au niveau de la Fédération Européenne du Nettoyage Industriel (FENI) et plusieurs pays l'ont repris et adapté à leurs spécificités.

En novembre 2012, la FEP a reçu le premier prix Management et Initiatives pour le Développement durable décerné par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et l'ADEME.

### Informations complémentaires

## ◆ Convention d'engagement volontaire des acteurs de la collecte et du recyclage

En février 2012, la FEP a signé avec l'ADEME et l'ensemble des acteurs de la collecte et du recyclage une convention d'engagement pour collecter 200 000 tonnes de papier de bureau supplémentaire d'ici 2015.

### Informations complémentaires

### ◆ **Convention d'engagement volontaire développement durable**

En octobre 2011, la FEP a signé une convention d'engagement volontaire avec le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie afin de déployer le programme développement durable au sein des 2 000 entreprises adhérentes à la fédération. La profession a pris 26 engagements, tous accompagnés d'objectifs chiffrés qui font l'objet d'un suivi annuel.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Soutien à la Mission Arctique de 2011 à 2014**

Pour compléter son engagement en matière de développement durable, la FEP, les chambres régionales et l'ensemble des opérateurs de la branche ont soutenu la Mission Arctique. Menée par Eric Brossier, un ingénieur en génie océanique et géophysicien, cette mission de 3 ans en Arctique s'est déroulée à bord du voilier polaire « Vagabond ». L'objectif était d'acquérir des données essentielles à la compréhension de la biodiversité et des évolutions climatiques.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ **Signature de la Charte de la Diversité en septembre 2009 par la FEP**

#### ◆ **Engagements vis-à-vis des salariés**

Les partenaires sociaux de la branche ont conclu différents accords. Par exemple :

- [Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, 2012](#) ;
- Accord relatif aux séniors, 2009 (JO 09/02/2010).

## 3. **Dispositifs d'accompagnement** des entreprises sur la RSE

### **Outils**

#### ◆ **Outil d'autodiagnostic et de reporting RSE**

La FEP propose un outil d'autodiagnostic accessible sur Internet qui permet aux entreprises de propreté d'élaborer directement leur reporting RSE. Cet outil permet :

- La réalisation de l'autodiagnostic en vue de la définition ou de l'actualisation du plan d'actions développement durable de l'entreprise ;
- Le renseignement d'indicateurs sociaux, environnementaux et économiques pour réaliser le reporting RSE de l'entreprise, permettant une consolidation au niveau du secteur.

[Informations complémentaires](#)



## ◆ Plateforme de gestion des émissions carbone CarbonArtik

La plateforme CarbonArtik disponible depuis avril 2013, permet aux entreprises de réaliser leur bilan des émissions de gaz à effet de serre. L'outil repose sur une plateforme Web qui a été paramétrée spécifiquement pour répondre aux problématiques du secteur : optimisation des déplacements, valorisation des déchets, gestion de l'énergie des bâtiments, achats des produits d'entretien... Les entreprises ont ainsi accès à une base d'actions concrètes pour réduire l'impact environnemental de leurs activités. Une assistance est assurée par une hotline téléphonique.

### Informations complémentaires

## ◆ Outil en ligne d'aide au passage de prestation en journée/en continu

Dans les appels d'offre des donneurs d'ordre, les interventions de prestations de propreté sont généralement positionnées entre 5h et 8h le matin et/ou entre 17h et 22h le soir. Cette situation engendre pour certains salariés du secteur des emplois à temps partiel (quelques heures par jour), des temps de travail en horaires décalés et fragmentés (avec parfois, dans une journée, une succession de plages horaires de quelques heures de travail, correspondant à différents contrats, entrecoupées de temps d'attente).

Pour développer le travail en journée/en continu et faciliter l'adaptation à la réglementation sur le temps partiel, la FEP a développé en 2014 un outil web interactif qui permet aux entreprises du secteur de réaliser un diagnostic, d'avoir des outils (échéanciers, chartes, tableau de reporting, questionnaires...) et de définir un plan d'actions. Un accompagnement est prévu pour aider les entreprises à mettre en œuvre le travail en journée/en continu.

### Informations complémentaires

## ◆ Outil en ligne de gestion des déchets tertiaires

Depuis 2014, la FEP travaille sur le positionnement des entreprises de propreté comme des acteurs majeurs de la prévention, du tri et de la pré-collecte des déchets tertiaires (papiers de bureau, cartouches d'encre, cartons, ampoules, piles et accumulateurs portables, Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE), canettes, gobelets plastiques...). La FEP est en cours d'élaboration d'un outil en ligne qui permettra aux entreprises de propreté de proposer une offre complémentaire à la prestation de propreté sur la gestion des déchets tertiaires, incluant un diagnostic et un audit du site client et une recommandation de plan d'actions.

## Guides pratiques et études

### ◆ Guide sectoriel sur la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre/secteur de la propreté (2013)

Bien qu'1 % des entreprises de propreté soient concernées par l'article 75 de la loi Grenelle II, la réalisation d'un bilan GES offre de nombreuses opportunités. Diminuer l'impact environnemental, c'est aussi réduire les coûts associés, anticiper les évolutions réglementaires et répondre aux attentes des donneurs d'ordres. Ce guide, élaboré avec la participation active de tous les acteurs de la filière, propose une méthodologie et des exemples d'actions visant à réduire les émissions de GES ainsi que de nombreux retours d'expérience et témoignages. Il a été publié par la FEP et l'ADEME en 2013.

### Informations complémentaires



## Formation et accompagnement

### ◆ Formation-action développement durable destinée aux dirigeants

La FEP a mis en place un dispositif d'accompagnement pour assister les chefs d'entreprise dans l'élaboration d'un plan d'actions développement durable. Ce dispositif s'articule autour de 4 jours de formation collective et d'un jour d'accompagnement individuel avec un consultant spécialisé. Les entreprises bénéficient d'une hotline téléphonique assurée par les consultants.

Chaque groupe est composé d'une dizaine de chefs d'entreprises, permettant ainsi l'échange sur les problématiques auxquelles les entrepreneurs sont confrontés. Ce dispositif s'appuie sur un réseau de 14 cabinets conseils spécialisés, sélectionnés sur appel d'offre.

Depuis le lancement du programme en 2008, ce sont maintenant plus de 338 entreprises, représentant 60 % des effectifs du secteur, qui ont suivi le dispositif de formation-action avec l'ambition de construire leurs propres stratégies et plans d'actions développement durable.

#### Information complémentaires

### ◆ Formations spécifiques à destination des salariés

Le passage à des pratiques durables nécessite la participation et l'implication de tous les acteurs de l'entreprise. Des formations et des outils spécifiques ont été créés à destination de l'encadrement intermédiaire et des agents de propreté :

- Pour les salariés encadrants, 9 ateliers d'une journée sont proposés par l'INHNI, l'organisme de formation de la FEP, pour les accompagner dans la mise en œuvre opérationnelle des actions proposées dans le Programme développement durable (achats et offres responsables, travail en continu, organisation des déplacements, mesure du retour sur investissement...);
- Pour les agents de propreté, des fiches techniques et des formations sont proposées pour les accompagner dans la mise en œuvre des éco-gestes.

### ◆ Programme de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)

Dans le secteur de la propreté, 97 % des maladies professionnelles sont des TMS et plus de 50 % des effectifs ont plus de 40 ans, avec pour conséquence un risque accru de TMS. Prévenir ce risque professionnel constitue un enjeu social et économique fort pour la profession au regard des conséquences humaines graves qu'il entraîne pour les salariés et des coûts directs et indirects importants qu'ils génèrent pour les entreprises. Prenant la mesure de ces enjeux, la FEP met en œuvre un Programme TMS de branche pour les salariés des entreprises de propreté. Une action est aussi menée en faveur des donneurs d'ordre et des concepteurs de bâtiments.

#### Informations complémentaires



## ◆ Lutte contre l'illettrisme

Plus de 8 000 salariés du secteur de la propreté ont suivi une formation sur les savoirs généraux que sont la lecture, l'écriture, le calcul et le repère dans l'espace-temps. Depuis 13 ans, la FEP et OPCALIA Propreté (Organisme paritaire collecteur agréé de la branche pour la formation continue des salariés) investissent dans la lutte contre l'illettrisme, qui toucherait 9 % des français (chiffres de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme).

Conçue pour gagner en autonomie dans la vie professionnelle et privée, la formation du secteur de la Propreté intitulée « Clés en main », dispensée par des organismes de formation habilités, utilise les situations vécues au travail et les documents professionnels comme supports pédagogiques pour favoriser les apprentissages.

## Commissions et Clubs DD

### ◆ Comité National développement durable

Il a vocation à arrêter la stratégie et valider le plan d'actions et politique. Il est constitué de représentants des Chambres syndicales, des opérateurs de branche et de la FEP. Il se réunit une fois par trimestre.

### ◆ Cellule projet développement durable

Elle a pour objectif de proposer des orientations stratégiques au Comité National, de mettre en œuvre les actions en associant les opérateurs de branche et de suivre les projets.

### ◆ Comités régionaux développement durable

Ils ont en charge le déploiement des actions en région. Ils sont animés par le délégué régional du FARE, l'opérateur en charge d'accompagner le développement de la branche, le représentant développement durable de la chambre régionale et les parties prenantes de la région.

### ◆ Clubs développement durable régionaux

Des Clubs développement durable ont été mis en place par la FEP en 2012 sous l'égide des chambres régionales pour maintenir la dynamique sur l'ensemble du territoire. Toutes les entreprises de propreté sont invitées à y participer. C'est pour elles l'occasion de partager leurs bonnes pratiques, d'avoir accès à l'actualité du développement durable et de compléter leurs connaissances par des interventions dédiées au développement durable, mais aussi de faire connaître l'engagement de tout le secteur auprès de parties prenantes locales.

## Dialogue avec les parties prenantes

### ◆ Comité consultatif des Parties Prenantes

La FEP a mis en place un Comité consultatif des Parties Prenantes qui regroupe différents acteurs : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Association Française des Fabricants et Importateurs de matériels et produits pour l'Industrie du Nettoyage (AFIMIN), Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), Association des Responsables des Services Généraux (ARSEG), Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME), Groupement de Professions de Services (GPS), Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE), Observatoire des Achats Responsables (ObsAR), Service des Achats de l'Etat (SAE), SNCF et syndicats de salariés de la profession.

Ce comité est force de propositions et peut formuler des recommandations sur les axes choisis par la FEP. Il s'agit d'un organe libre et critique qui se réunit deux fois par an.

[Informations complémentaires](#)

## Labels et Trophées

### ◆ Trophées développement durable

Chaque année, depuis 2011, la FEP organise un concours pour l'attribution de trophées développement durable qui récompensent et valorisent les entreprises qui ont mené à bien un projet développement durable particulièrement innovant ou exemplaire. Le jury est composé de personnes extérieures à la profession. En 2014, **trois entreprises de propreté ont été distinguées** pour leurs réalisations concrètes et abouties conciliant développement économique, engagement social et sociétal et respect de l'environnement.

[Informations complémentaires](#)

## Evénements

### ◆ Conférences européennes de la FEP

- Conférence de Paris septembre 2010 : elle fut l'occasion de présenter les grands enjeux du programme développement durable et de montrer la place particulière des entreprises de propreté au sein des activités économiques. Cette conférence a réuni 150 participants (représentant 14 nationalités) à l'Institut océanographique de Paris.
- Conférence de Rome septembre 2012 : conférence finale, elle fut l'occasion d'examiner les critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics, et la mise en pratique du développement durable par les entreprises de propreté. La conférence a réuni 90 participants européens.



## Rapport RSE

### ◆ Rapport annuel développement durable de la FEP

Depuis 2009, la FEP publie annuellement un rapport développement durable.

[Informations complémentaires](#)

## 4. Pour aller plus loin

### Exemples de pratiques à l'international

#### ◆ European Federation of Cleaning Industries (EFCI)

La Fédération Européenne du Nettoyage Industriel (FENI) regroupe les organisations professionnelles représentatives du secteur de la propreté et des services associés dans les pays de l'Union européenne. Ses missions fondamentales s'articulent autour des axes suivants :

- Assurer un suivi continu des activités des institutions communautaires et veiller à la prise en compte des intérêts des entreprises du secteur dans le cadre de l'élaboration des politiques communautaires et des textes législatifs (directives, règlements, etc.) qui les concernent ;
- Assurer une meilleure reconnaissance de la profession et promouvoir son image auprès du public.

Les organisations professionnelles de 18 pays européens y sont représentées.

[Informations complémentaires](#)

#### ◆ Déclaration conjointe pour une passation de marché responsable

Les partenaires sociaux européens de quatre secteurs, à savoir, la sécurité privée (CoESS/UNI-Europa), la restauration collective concédée (FERCO/EFFAT), le nettoyage (FENI/UNI-Europa) et le textile et l'habillement (EURATEX/FSE-THC), ont publié les lignes directrices à l'attention des entreprises et des pouvoirs publics qui sélectionnent leurs fournisseurs par le biais de procédures d'appels d'offres. Une **déclaration conjointe pour une passation de marché responsable** a ainsi été signée le 18 avril 2008.

Ces partenaires sociaux souhaitent encourager et promouvoir des procédures qui n'attribuent pas les marchés sur la seule base du prix, mais sur la base d'éléments qualitatifs tels que, par exemple, les compétences et capacités du fournisseur, l'empreinte écologique, les conditions de travail des salariés, le respect des normes internationales du travail, des lois nationales et des conventions collectives.

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



**MEDEF**  
55, avenue Bosquet  
75330 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.medef.com](http://www.medef.com)



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

**ORSE**  
25 rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 46 02 22  
[www.orse.org](http://www.orse.org)

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

Fiche n° 9

## Engagements RSE dans le secteur de la santé et des médicaments



**féfi** fédération française des industries de santé **Fédération Française des  
Industrie de Santé (Féfis)**

Représentant un secteur majeur et à haute valeur ajoutée de l'économie française avec un chiffre d'affaire moyen annuel de 65 milliards d'euros, la Féfis fédère, à travers ses onze organisations membres, plus de 900 entreprises produisant et commercialisant des produits de santé : médicaments à usage humain, médicaments vétérinaires, dispositifs médicaux, produits de diagnostic, chimie organique de synthèse, façonnage industriel et distribution en gros.



### **Les Entreprises du Médicament (Leem)**

Organisation professionnelle fédérant les entreprises du médicament, le Leem s'inscrit au cœur des grands enjeux de santé. Dans un contexte sans précédent de mutation scientifique et industrielle, il se mobilise, avec ses 270 adhérents et leurs 100 000 collaborateurs, pour promouvoir l'innovation et le progrès au service des patients, et pour renforcer l'excellence française en termes de recherche et de production. Promoteur de comportements responsables au sein du système de santé, le Leem contribue, par une démarche de qualité, de sécurité et de transparence, à renforcer la confiance dans le médicament.

**Rubrique RSE sur le site du Leem :**

[www.leem.org/article/responsabilite-societale-des-entreprises-du-medicament](http://www.leem.org/article/responsabilite-societale-des-entreprises-du-medicament)

**Contacts :**

◆ **Michaella Igoho**, chargée de mission (Féfis)  
[contact@fefis.com](mailto:contact@fefis.com)

◆ **Delphine Caroff**, directeur affaires européennes, relations extérieures et RSE (Leem)  
[dcaroff@leem.org](mailto:dcaroff@leem.org)

# 1. Enjeux RSE prioritaires identifiés

- Performance sociale, diversité et conditions de travail ;
- Gestion de l'impact environnemental ;
- Ethique et transparence envers les acteurs de la société ;
- Lutte contre la contrefaçon et la falsification ;
- Développement durable local ;
- Et plus spécifiquement pour le secteur du médicament : accès aux soins et aux médicaments, et contribution au bon usage et à la sécurité des produits.

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Engagement RSE du secteur du médicament : Convention d'engagement volontaire développement durable

Suite à une première « Convention d'engagement volontaire du secteur du médicament dans le cadre du Grenelle de l'environnement pour la période 2009-2011 » signé en 2009 par le Leem avec le ministère de l'Écologie et du Développement durable, le ministère de la Santé, les Entreprises du Médicament (Leem) ont souhaité poursuivre et renforcer leurs engagements, en signant une nouvelle Convention d'engagement volontaire pour la période 2012-2014. Cette feuille de route qui s'inscrit dans le cadre de l'ISO 26 000, définit cinq programmes d'actions assortis d'objectifs chiffrés et d'indicateurs précis :

- Mettre en place une gouvernance de la RSE au sein des entreprises du médicament, en nommant des correspondants RSE internes, en formant les collaborateurs à la RSE et en informant les institutions représentatives du personnel ;
- Encourager la diversité et l'amélioration continue des conditions de travail, notamment concernant les seniors, les alternants, ainsi que les personnes en situation de handicap ;
- Développer des programmes d'actions environnementales tout au long du cycle de vie du médicament, en particulier pour la collecte et de la destruction des déchets d'activités de soins à risques infectieux, la collecte de médicaments non utilisés et la gestion des émissions de gaz à effet de serre ;
- Promouvoir une démarche éthique et transparente en relation avec les attentes de la société, concernant le lobbying responsable, la diminution de l'expérimentation animale, et les achats responsables ;
- Favoriser l'accès des médicaments au plus grand nombre et agir en acteur d'un développement durable local, notamment par le biais de la Fondation des Entreprises du Médicament ou de l'association Tulipe.

### Informations complémentaires



## ◆ Engagement des secteurs de la santé et du médicament contre la contrefaçon :

### - Charte de lutte contre les produits contrefaits sur le web et lutte contre la contrefaçon

Pour renforcer la sensibilisation du public aux risques d'achat sur Internet, le Leem et la Féfis ont signé avec les plateformes de e-commerce et les opérateurs postaux, la Charte de lutte contre les produits contrefaits sur le web.

### - Protocoles d'accord signés avec la Douane et l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD)

Afin de renforcer la coopération opérationnelle entre les industries de santé et les services douaniers sur un plan national la Féfis et le Leem ont signé un protocole d'accord avec les douanes françaises. Sur le plan international, le Leem a signé en 2013 un protocole d'accord avec l'OMD pour lutter contre le trafic illicite de produits de santé.

### - « Déclaration de principe » pour renforcer la lutte contre les médicaments falsifiés

Les Entreprises du Médicament (Leem) et l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) ont signé le 7 juillet 2014 une « Déclaration de principe » qui renforce leur partenariat, en France, en matière de lutte contre les médicaments falsifiés.

## ◆ Engagements vis-à-vis des salariés

Les partenaires sociaux de la branche ont conclu différents accords. Par exemple :

- Accord collectif sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, 2011 ;
- Accord collectif sur la santé au travail dans les entreprises du médicament, 2011 ;
- Accord collectif sur l'emploi des seniors, 2009 ;
- Accord collectif en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes atteintes d'un handicap, 2008 ;
- Accord collectif relatif au dialogue social dans les entreprises dépourvues de délégués syndicaux, 2006



## 3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

### Outils

De nombreux outils concernant les impacts sociaux, sociétaux et environnementaux sont proposés par le Leem pour accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE, et notamment :

#### ◆ Concernant les enjeux environnementaux et sociétaux

##### - Outil CarbonEM®

Afin d'encourager leur réduction, le Leem a optimisé l'outil CarbonEM®, mis en place en 2011, pour permettre aux entreprises du secteur de réaliser leur bilan carbone et quantifier les émissions propres à l'industrie pharmaceutique. Il organise aussi, deux fois par an, le « Club utilisateurs CarbonEM® » pour échanger sur les plans de réduction.

##### - Socle Commun de questions RSE pour les Achats responsables

Pour aider les entreprises à avancer sur le sujet des achats responsables, un socle commun de questions RSE à destination des fournisseurs est proposé aux adhérents du Leem. Ce socle de questions RSE concerne les achats indirects et permet aux entreprises du médicament d'intégrer des critères développement durable à leurs appels d'offre. Ce socle de questions RSE est à adapter selon les enjeux de chaque entreprise.

#### ◆ Concernant le recrutement et l'évolution de carrière

##### - [www.macarrieredanslapharma.org](http://www.macarrieredanslapharma.org)

Ce site Internet sur les passerelles métiers offre une visibilité sur les évolutions professionnelles possibles au sein d'un même domaine d'activité ou vers une autre famille de métiers de l'industrie pharmaceutique.

##### - [www.emploi.leem.org](http://www.emploi.leem.org)

Ce site Internet, produit par le Leem, est destiné aux candidats et recruteurs du secteur des industries de santé en France. Il propose des annonces d'offres d'emplois et de stages ainsi que des candidatures.

### Guides pratiques et études

#### ◆ Guide pratique « Éco-conception des emballages : comment aller plus loin ? » (2013)

Ce guide rédigé par le Leem et Adelphe met à disposition des professionnels du secteur des éléments pratiques et opérationnels pour les guider dans leurs efforts d'éco-conception. Des sessions d'information des entreprises du secteur sur ces enjeux ont également été

organisées. De plus, ce guide présente la signalétique « Info-tri Médicaments », dédiée aux emballages de médicaments et développée par le Leem, Adelphe et Cyclamed. Cette signalétique clé en main est proposée aux entreprises du secteur. Elle leur permet d'apposer, notamment sur la notice, les consignes de tri relatives à chaque élément de l'emballage, qu'il soit vide de tout contenu ou non.

### Informations complémentaires

#### ◆ Brève Qualité et Sécurité des Produits de Santé (QSPS) de la Féfis

Il s'agit d'un outil d'information et de sensibilisation à la lutte contre le trafic illicite de produits de santé, destiné à l'ensemble des parties prenantes (industriels, administrations...), contenant des informations générales et les actions du comité QSPS de la Féfis.

### Informations complémentaires

## Formation et accompagnement

#### ◆ Espace de formations RSE en e-learning

Le Leem a développé trois formations en e-learning concernant le développement durable et la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Accessibles depuis l'espace Extranet du Leem, ces formations sont à destination des adhérents du Leem, et présentent les grands enjeux planétaires du développement durable, les actions spécifiques au secteur pharmaceutique, ainsi que les moyens d'agir individuellement au quotidien. Ces modules sont entièrement accessibles aux personnes rencontrant un handicap visuel ou auditif.

## Commissions et club DD

#### ◆ Comité Qualité et Sécurité des Produits de Santé (QSPS) de la Féfis et le Comité anti-contrefaçon du Leem

Ces groupes réunissent les entreprises et organisations professionnelles autour d'une problématique commune : la lutte contre le trafic illicite de produits de santé. Ils visent à favoriser la mutualisation des actions et faciliter l'échange d'informations pour lutter contre la vente illicite de produits de santé.

#### ◆ Commission RSE du Leem

Cette commission du Leem rassemble les personnes en charge de la RSE dans les entreprises adhérentes. Les travaux menés par cette commission sont restitués au Conseil d'administration du Leem. Des groupes de travail concernant des problématiques spécifiques (achats responsables, éco-conception, etc) sont également organisés.

#### ◆ Comité de déontovigilance des entreprises du médicament (Codeem)

Le rôle du Codeem est de promouvoir et de faire respecter les règles d'éthique de la profession. Chargé de formuler des recommandations en matière de pratiques responsables, il est le gardien des Dispositions Déontologiques Professionnelles (DDP) du



secteur, qu'il doit faire appliquer et éventuellement évoluer. Il assure également une fonction de médiation en cas de litige sur des questions de déontologie et dispose d'un véritable pouvoir de sanction en cas de non-respect des règles déontologiques.

## Dialogue avec les parties prenantes

### ◆ Comité de parties prenantes des entreprises du médicament (Coppem)

Créé en 2006, le Coppem est animé par un médiateur indépendant. Il regroupe des associations de patients, des experts de la RSE, de l'environnement et de la santé, un sociologue, des ONG et des entreprises du médicament. En 2013, le Coppem a notamment travaillé sur les questions de santé publique (stratégie nationale, inégalités sociales face aux soins) et du bon usage du médicament (effets indésirables). Ses travaux font l'objet d'une restitution annuelle devant le Conseil d'administration du Leem.

[Informations complémentaires](#)

## Labels et trophées

### ◆ Un trophée des bonnes pratiques RSE dans le secteur du médicament est en cours de préparation pour 2014.

## Evènements

### ◆ Organisation de petits-déjeuners RSE thématiques du Leem

Depuis 2011, le Leem organise annuellement des petits déjeuners d'échange sur des thématiques RSE, à destination de ses adhérents. L'objectif est d'aborder une fois par an une des composantes d'une stratégie RSE, en s'enrichissant des témoignages d'entreprises du secteur pharmaceutique ou, de préférence, d'autres secteurs. Exemple de thèmes : préservation de la biodiversité, dialogue avec les parties prenantes, stratégie carbone, etc.

## Rapport RSE sectoriel

### ◆ Rapports annuels RSE du Leem

Le Leem publie annuellement un rapport RSE pour présenter les avancées du secteur en matière de RSE.

Le **9<sup>ème</sup> rapport de responsabilité sociétale** a été publié en avril 2014 sur le site internet leem.org et est complété par une brochure de synthèse imprimable.

Le rapport RSE est aussi l'occasion de présenter les indicateurs de progrès en matière de RSE du secteur. Afin de mesurer les progrès accomplis, les entreprises adhérentes sont sollicitées annuellement via un questionnaire. Véritable baromètre socio-environnemental, il recueille des indicateurs, dont ceux de la « Convention d'engagement volontaire » (une trentaine). Les résultats 2013, publiés dans le dernier rapport RSE, ont confirmé la forte implication du secteur sur ces enjeux.

[Informations complémentaires](#)

## 4. Pour aller plus loin

### ◆ Observatoire Sociétal du Médicament

Il s'agit d'études de fond menées chaque année depuis 2010 par Ipsos sur le rapport des français au médicament (60 questions posées). Elle a été effectuée auprès de 1 017 personnes qui constituent un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus ; ainsi que de 503 médecins constituant un échantillon représentatif des médecins généralistes libéraux. La **4<sup>ème</sup> édition** a été publiée en 2014.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins

Structure placée sous l'égide de la Fondation de France, créée en 2008 à l'initiative du Conseil d'administration du Leem, qui a pour objectif de soutenir des projets d'acteurs associatifs œuvrant pour la réduction des vulnérabilités et des Inégalités Sociales de Santé (ISS) en France.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Association Tulipe

Tulipe est l'opérateur qui fédère les dons des entreprises de santé pour répondre en urgence aux besoins des populations en détresse lors des crises sanitaires aiguës, des catastrophes naturelles et des conflits.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Handicap Entreprises du Médicament (HandiEM)

HandiEM est une association paritaire chargée de mettre en œuvre les orientations de l'accord de branche de 2008. Divers outils ont été déployés : des formations ainsi que des outils de communication et de sensibilisation.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Association DASTRI

L'association DASTRI a été créée en février 2012 avec pour objectif l'élimination des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) des patients en auto-traitement.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Cyclamed

Cyclamed est une association loi de 1901 à but non lucratif regroupant l'ensemble de la profession pharmaceutique : pharmaciens d'officine, grossistes répartiteurs et laboratoires pharmaceutiques. L'association, agréée par les pouvoirs publics, a pour mission de collecter et valoriser les Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non, rapportés par les patients dans les pharmacies.

[Informations complémentaires](#)



## Exemples de pratiques à l'international :

### ◆ Fédération Européenne des Industries et Associations Pharmaceutique (EFPIA)

Organisation professionnelle opérant en Europe, elle a été fondée en 1978 et se compose de 33 associations nationales et de 40 compagnies pharmaceutiques. La fédération agit en tant que porte-parole sur la scène européenne au nom de 2 200 industries pharmaceutiques dédiées à la recherche, au développement et à la disponibilité de nouveaux traitements.

#### Informations complémentaires

L'EFPIA a rédigé un **code sur la transparence** afin d'harmoniser au niveau européen les informations publiées, et qui régit les relations entre les entreprises et les professionnels de santé. Ce code entrera en vigueur en 2016.

---

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



**MEDEF**  
55, avenue Bosquet  
75330 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.MEDEF.com](http://www.MEDEF.com)



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

**ORSE**  
25 rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 46 02 22  
[www.orse.org](http://www.orse.org)

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

Fiche n° 10

## Engagements RSE dans le secteur des télécommunications



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DES TÉLÉCOMS

**Fédération Française**  
**des Télécoms** (FFTélécoms)

Née à la fin 2007, la Fédération Française des Télécoms réunit les associations et opérateurs de communications électroniques en France. Elle a pour mission de promouvoir une industrie responsable et innovante au regard de la société, de l'environnement, des personnes et des entreprises, de défendre les intérêts économiques du secteur et de valoriser l'image de ses membres et de la profession au niveau national et international.

**Rubrique RSE sur le site de la fédération :**

[www.fftelecoms.org/thematiques/responsabilite](http://www.fftelecoms.org/thematiques/responsabilite)

**Contact :**

◆ **Dominique Martin**, directrice générale adjointe  
[dmartin@fftelecoms.org](mailto:dmartin@fftelecoms.org)

# 1. Enjeux RSE prioritaires identifiés

## ◆ Enjeux environnementaux

- Maîtriser les consommations d'énergies du secteur des télécoms dans un contexte de fort développement des usages ;
- Contribuer à l'objectif national d'amélioration de la performance environnementale française à horizon 2020 ;
- Favoriser la consommation durable ;
- Avoir une démarche exemplaire vis-à-vis de nos partenaires et fournisseurs par la mise en œuvre de politiques d'achats responsables ;
- S'inscrire dans une démarche de progrès continu.

## ◆ Enjeux sociétaux

### - Le handicap :

- Faciliter l'accès des personnes handicapées aux services de communication électronique ;
- Proposer des produits et des services accessibles aux personnes handicapées ;
- Informer le grand public des offres accessibles aux personnes handicapées ;
- Assurer un suivi clientèle adapté aux besoins des personnes handicapées ;
- S'inscrire durablement dans une démarche de progrès ;

### - Le déploiement des réseaux et les ondes et la santé :

- Apporter aux consommateurs et acteurs du numérique les réponses précises à leurs questions sur le déploiement des réseaux, les radiofréquences et la santé.

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Charte d'engagement volontaire du secteur des télécoms pour le développement durable

En juillet 2010, les entreprises réunies au sein de la FFTélécoms se sont engagées réciproquement avec le ministère de l'Écologie et du Développement durable, dans le cadre d'une charte d'objectifs partagés, à contribuer aux engagements français de réduction de l'impact environnemental.

Elle s'articule autour de 5 volets principaux :

- La maîtrise de la consommation énergétique des réseaux dans un contexte de fort développement des usages, avec des engagements concrets des opérateurs sur la consommation d'énergie des réseaux, des centres de données, des boxes et des décodeurs TV ;
- La diffusion des usages innovants des TIC en faveur du développement durable, notamment les réseaux de transport, les réseaux électriques intelligents, les bâtiments économes, le travail à distance ou la dématérialisation ;
- L'essor de la consommation durable avec la généralisation d'offres de reprise des téléphones usagés, le déploiement de l'affichage environnemental et le développement de la filière du réemploi des téléphones mobiles ;



- La responsabilisation de la chaîne complète de production, avec la diffusion des critères de responsabilité sociale et environnementale (RSE) pour la sélection et l'évaluation des principaux fournisseurs ;
- L'inscription dans une démarche de progrès continu et d'éco-responsabilité des entreprises du secteur.

4 bilans ont été réalisés pour les années 2010, 2011, 2012, et 2013. Le dernier montre que les consommations électriques des opérateurs, membres de la FFTélécoms, dont la progression a ralenti régulièrement au cours des années passées, a même marqué globalement un palier en 2013 quand dans le même temps on assiste à une augmentation toujours rapide des équipements et des usages.

### Informations complémentaires

#### ◆ **Charte de réemploi des téléphones mobiles**

Pour professionnaliser les filières, les engagements de la Charte de réemploi des téléphones mobiles établie par l'éco-organisme Eco-systèmes avec le soutien de la profession sont respectés par l'ensemble des opérateurs. On notera, parmi les prestataires respectant les principes de cette Charte, Les Ateliers du Bocage (réseau Emmaüs France), retenus par les trois principaux opérateurs, qui favorisent la création d'emplois d'insertion pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Au global, on compte un emploi créé pour 12 000 mobiles collectés par an.

#### ◆ **Charte d'engagements volontaires pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux communications électroniques**

La FFTélécoms a signé en juin 2011 avec le ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale, le Comité Interministériel du Handicap (CIH) et l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) et en concertation avec les associations représentatives des personnes handicapées, la charte d'engagements volontaires pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux communications électroniques. 3 bilans ont été réalisés pour les années 2011, 2012, et 2013 qui font état des progrès de la démarche. Cette charte reste encore unique en France et témoigne de l'engagement volontaire et dans la durée, d'un secteur économique qui depuis 2005 œuvre pour favoriser l'accessibilité de ses services à ses clients en situation de handicap.

### Informations complémentaires

#### ◆ **Création de la filière Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques Professionnels (DEEE pro)**

La FFTélécoms participe depuis 2011 aux travaux du ministère sur la création d'une filière Déchets des Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) professionnelle et siège à part entière à la Commission Consultative mise en place par le ministère. Les opérateurs Telecom sont en effet des acteurs importants de la collecte et du traitement des déchets des équipements électriques et électroniques tels que téléphones mobiles, PCs, écrans, routeurs, équipements LAN, postes téléphoniques.

### Informations complémentaires

### ◆ Déploiement des réseaux, les radiofréquences et la santé

La FFTélécoms s'attache à apporter aux consommateurs et acteurs du numérique les réponses précises à leurs questions sur le déploiement des réseaux, les radiofréquences et la santé.

Elle se réfère, pour cela, aux positions des autorités sanitaires (en France, les ministères chargés de la Santé et de l'Écologie) et aux travaux des agences publiques d'expertise qui sont chargées d'évaluer les connaissances scientifiques sur les ondes radio au niveau français et international (l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire - ANSES, l'Organisation Mondiale de la Santé...).

### ◆ Accessibilité du site internet de la FFTélécoms

Le site de la fédération [www.fftelecoms.org](http://www.fftelecoms.org) a été développé en respectant les critères d'accessibilité. Il est certifié label Bronze, 3 étoiles argent du référentiel Accessiweb. En complément, un module de vocalisation des pages du site, ReadSpeaker, a été intégré afin de permettre aux internautes non-voyants d'avoir accès aux informations qui y sont diffusées. Pour ce chantier, la fédération a travaillé en concertation avec des associations de personnes handicapées, qui ont pu auditer à la fois le cahier des charges en amont de la réalisation du site ainsi que la version mise en ligne.

### ◆ Engagements vis-à-vis des salariés

La branche dépend de la convention nationale collective des télécommunications.

Les accords du secteur sont négociés par l'**Union Nationale des Entreprises de Télécommunications, de Réseaux et de Services en Télécommunications (UNETEL-RST)**.

L'ensemble des **accords et avenants signés par le syndicat professionnel** est disponible sur le site Internet de l'UNETEL-RST.

## 3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

### Outils

#### ◆ Evaluation des fournisseurs

Les principaux opérateurs membres de la FFTélécoms ont signé début 2010 un accord avec un prestataire expert en évaluation RSE des fournisseurs.

Cette solution permet de proposer un seul questionnaire d'évaluation à l'attention des fournisseurs des opérateurs télécom. Elle vise à rendre plus efficace et plus légitime leur évaluation dans le domaine de l'environnement et le social. Ces démarches individuelles reposent sur la volonté et les travaux communs conduits par la FFTélécoms pour contribuer à une meilleure prise en compte des principes de RSE/DD chez les fournisseurs et sous-traitants.

## Guides pratiques et études

### ◆ Dossiers thématiques sur le déploiement des réseaux, les radiofréquences et la santé (2012)

La FFTélécoms s'attache à apporter aux consommateurs et acteurs du numérique les réponses précises à leurs questions sur le déploiement des réseaux, les radiofréquences et la santé. Elle a alors développé 5 dossiers thématiques pour répondre aux questions sur le déploiement des réseaux, les radiofréquences et la santé: ondes radio & santé, exposition aux ondes radio, les avancées du grenelle des ondes, des réseaux mobiles de qualité, installation des antennes-relais.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Dépliant d'information « mon mobile ma santé » (2011)

La FFTélécoms propose un dépliant d'information « mon mobile ma santé ». Il s'attache à présenter des recommandations proposées par les autorités sanitaires ainsi que les restrictions d'usage pour des raisons de sécurité, comme par exemple ne pas téléphoner en conduisant ou les règles à suivre si l'on porte un implant électronique (pacemaker...).

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Etude française sur la consommation d'énergie des télécoms (2010)

Les fédérations professionnelles du secteur des TICs en France, Alliance TICS (équipementiers télécoms et informatique), la FFTélécoms et la FIEEC (Industries électriques, électroniques et de communication) ont lancé une étude sur la consommation électrique de cette industrie en France et les effets induits de l'utilisation des technologies TICs dans les autres secteurs de l'économie. Les résultats ont été publiés en janvier 2010.

[Informations complémentaires](#)

## Commissions et club DD

### ◆ Commission Développement Durable

L'essentiel des actions menées dans le cadre de la Commission Développement Durable de la FFTélécoms s'inscrit dans la continuité des axes stratégiques déterminés depuis la création de la fédération, fin 2007, dans les domaines de l'environnement et du social. Les membres de la Commission Développement Durable œuvrent pour concrétiser les engagements de responsabilité et d'éthique pris par le secteur des télécoms afin d'agir pour une société plus inclusive et plus responsable.

[Informations complémentaires](#)



## ◆ Groupe de travail mixte des Commissions Développement durable/Normalisation & Innovation

Le réseau domiciliaire devient une réalité à travers la connexion Internet haut débit de 25 millions de boxes dans les foyers. L'ordinateur, la télévision y sont connectés, et bientôt l'appareillage électrique, le chauffage, l'électroménager, etc. Par les technologies qu'ils maîtrisent, les services qu'ils déploient et leur capacité à gérer des équipements dans le foyer de leurs clients, les opérateurs de télécommunications peuvent apporter des contributions essentielles à la maîtrise de la consommation énergétique domestique et la gestion des pointes de consommation d'énergie. Pour que ces équipements puissent se parler, il faut des interfaces normalisées. C'est pourquoi, fin 2010, un groupe de travail mixte des Commissions Développement durable/Normalisation & Innovation a été créé au sein de la FFTélécoms pour construire la position des acteurs télécoms dans ce domaine en particulier en matière de normalisation et de développement d'un écosystème regroupant l'ensemble des acteurs concernés.

### Informations complémentaires

## ◆ Comité sur les métaux stratégiques (COMES)

La FFTélécoms est dorénavant représentée au COMES pour participer à ses réflexions sur les questions liées aux ressources stratégiques, notamment au travers des opérations de recyclage et traitement des déchets (Déchets des Équipements Électriques et Électroniques professionnels et grand public).

## Dialogue avec les parties prenantes

### ◆ Concertation pour permettre l'accès des personnes handicapées aux communications électroniques

La concertation avec les associations pour l'application de la charte d'engagements volontaires pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux communications électroniques (signée en juin 2011 par la FFTélécoms) est forte. Pour l'établissement des bilans de la charte, des réunions de concertation avec les associations de personnes handicapées, sous l'égide du Comité Interministériel du Handicap (CIH), se tiennent permettant également d'élaborer des pistes de travail ou d'évolution pour 2013.

## Rapports RSE

### ◆ Rapports sur les actions menées par la Commission Développement Durable de la FFTélécoms : en 2012, en 2013

### ◆ Bilans de la charte d'engagement volontaire des télécoms pour le développement durable mise en place par la FFTélécoms : 1<sup>er</sup> bilan, 2<sup>ème</sup> bilan, 3<sup>ème</sup> bilan, 4<sup>ème</sup> bilan.

### ◆ Bilans d'application de la charte d'engagement volontaire pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux services de communications électroniques mise en place par la FFTélécoms : 1<sup>er</sup> bilan, 2<sup>ème</sup> bilan.



## 4. Pour aller plus loin

### ◆ Outils à destination des clients des adhérents de la FFTélécoms :

#### Collecte et réemploi des mobiles

La FFTélécoms a lancé en 2012 un site Internet [www.rapportersonmobile.fr](http://www.rapportersonmobile.fr) sur la collecte des mobiles afin d'informer les utilisateurs de l'importance de rapporter son ou ses téléphones mobiles usagés chez son opérateur.

#### 114 : Centre national de relais des appels d'urgence pour les personnes déficientes auditives

Ce service dénommé 114 a été ouvert le 14 septembre 2011 et permet aux personnes sourdes et malentendantes, victime ou témoin d'une situation d'urgence, de solliciter l'intervention des services de secours (15, 17, 18). Jusqu'à présent, la déficience auditive pouvait conduire à une mise en danger pour 4 millions de personnes sourdes ou malentendantes, compte-tenu de l'impossibilité pour les personnes concernées de communiquer avec les services de secours. Le « 114 », est ouvert 7 jours sur 7, 24h sur 24. Il est accessible dans un premier temps uniquement par FAX ou par SMS en métropole.

### Exemples de pratiques à l'international :

#### ◆ European Telecommunications Network Operators' Association (ETNO)

Fondée en 1992, ETNO est l'association des opérateurs européens de réseau de télécommunications. Ses 50 membres et observateurs de 35 pays emploient plus de 1,6 million de personnes.

- ETNO a mis en place en 2004, une charte (« **Sustainability Charter** ») qui a été signée par 20 membres de l'association ;
- A l'occasion de l'année européenne de l'égalité des chances pour tous, une brochure « **Diversity at work** » a été publiée afin de présenter quelques initiatives de ses membres visant à encourager la diversité dans le milieu professionnel ;
- L'organisation a également publié un « **Sustainability report** » en 2012.

#### Informations complémentaires

#### ◆ ICT4Society: A sustainable framework for Cooperative Voluntary Action (Commission européenne, 2012)

Ce cadre a été créé dans le but d'initier un échange avec les parties prenantes sur la création éventuelle d'une plate-forme multi parties prenantes ou un autre mécanisme de coordination pour promouvoir la RSE dans le secteur des TIC.

#### Informations complémentaires



◆ **ICT Sector Guide on Implementing the UN Guiding Principles on Business and Human Rights (Shiff et Institut pour les droits de l'homme et des affaires, 2011)**

Ce guide donne des conseils pratiques aux entreprises des technologies de l'information et de la communication sur la façon de mettre en œuvre la responsabilité des entreprises vis à vis des droits de l'homme.

[Informations complémentaires](#)

◆ **KPIs for ESG Telecommunications (EFFAS, 2010)**

Ce document présente des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance clés pour chacun des 114 sous-secteurs référencés dans l' « *Industry Classification Benchmark (ICB)* ». La télécommunication fait partie des grandes familles de l'ICB.

[Informations complémentaires](#)

◆ **Report « Enabling the low carbon economy in the information age » (GESI and the Climate Group, 2008)**

Le rapport étudie l'empreinte carbone du secteur des nouvelles technologies et comment l'industrie informatique peut agir pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

[Informations complémentaires](#)

◆ **Telecommunications Sector Supplement (GRI, 2003)**

Le supplément GRI pour le secteur des télécommunications regroupe dans sa version finale les lignes directrices du GRI ainsi que des compléments explicitant les enjeux et indicateurs propres à ce type d'activités.

[Informations complémentaires](#)

---

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



**MEDEF**  
55, avenue Bosquet  
75330 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.MEDEF.com](http://www.MEDEF.com)



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

**ORSE**  
25 rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 46 02 22  
[www.orse.org](http://www.orse.org)

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

Fiche n° 11

## Engagements RSE dans le secteur des travaux publics



## Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)

Organisation professionnelle dont l'objectif est de représenter et d'accompagner les entreprises de travaux publics. Elle réunit entrepreneurs, professionnels des travaux publics et permanents, à travers ses commissions fédérales, ses 20 fédérations régionales et ses 18 syndicats de spécialités, qui assurent la coordination des actions et le partage des expertises de près de 2 000 professionnels bénévoles. La FNTP rassemble 8 600 entreprises de travaux publics.

### Rubrique RSE sur le site de la fédération :

[www.fntp.fr/travaux-publics/cc\\_458666/public-connexion-requise?redirect=travaux-publics/p\\_458412/rse](http://www.fntp.fr/travaux-publics/cc_458666/public-connexion-requise?redirect=travaux-publics/p_458412/rse)

### Chaîne TV sur YouTube :

Des vidéos sont proposées sur les thèmes suivants: l'actualité, le développement durable, l'économie, les infrastructures, les métiers et les hommes, l'Europe et l'international, les trophées des TP, l'innovation technique, sécurité...

[www.youtube.com/playlist?list=PLDWKkg-t5HPnz\\_DbfEDUljSjb1hguuu3](http://www.youtube.com/playlist?list=PLDWKkg-t5HPnz_DbfEDUljSjb1hguuu3)

### Contact :

◆ Stéphane Rutard, chef du service développement durable  
[rutards@fntp.fr](mailto:rutards@fntp.fr)

# 1. Enjeux RSE prioritaires identifiés

Dans le secteur des travaux publics, l'innovation est un facteur clé de la compétitivité. L'orientation de la stratégie d'innovation des entreprises est nourrie d'une analyse fine des besoins et des attentes.

Aujourd'hui, on constate que les projets collectifs de recherche dans le secteur des travaux publics intègrent les enjeux sociétaux à venir, en particulier l'évolution de la société et de ces besoins :

- Changement climatique ;
- Enjeux énergétiques ;
- Raréfaction des matières ;
- Utilisation de l'espace souterrain ;
- Ville de demain ;
- Recyclage des matériaux ;
- Etc.

Dès 2005, la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) prenait en compte dans sa politique les objectifs du développement durable. La création d'une commission dédiée (la commission développement durable) en atteste. Depuis, l'ensemble des politiques « thématiques » (marché, dialogue social, innovation, environnement, formation, santé-sécurité...) est mené en cohérence avec la « perspective de développement durable ».

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Convention d'engagement volontaire développement durable

Le 15 juin 2011, la fédération et le ministère chargé de l'environnement et des transports ont signé une Convention d'engagement volontaire des métiers des travaux publics, feuille de route sur 5 ans, elle présente les objectifs du secteur en matière de progrès environnemental.

Les engagements pris par la profession se déclinent selon les 5 thématiques suivantes :

- La Responsabilité Sociétale des Entreprises ;
- Energie et changement climatique ;
- Economie des ressources et gestion des déchets ;
- Eau et biodiversité ;
- Evaluation environnementale.

La FNTP a donc choisi d'aborder la promotion des démarches de responsabilité sociétale sectorielle en mettant à la disposition des entreprises membres, des outils pour appuyer leurs initiatives volontaires.

En effet pour la fédération, la conviction du chef d'entreprise est fondamentale dans la réussite d'une démarche de responsabilité sociétale. C'est pourquoi, elle diffuse largement auprès de ses membres le « **passport pour le développement durable** ».

### Informations complémentaires



### ◆ Accord collectif national du 7 avril 2011 relatif à la RSE

La FNTP et la FNSCOP (section travaux publics) se sont engagées à élaborer en liaison avec les partenaires sociaux des indicateurs de suivi de performance RSE qui doivent permettre de suivre les performances des entreprises du secteur en la matière.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Convention de partenariat métiers de l'économie verte

Le 14 juin 2011, la fédération et le ministère chargé de l'environnement et des transports ont signé une Convention de partenariat en vue de l'adaptation à l'économie verte des métiers et des compétences du secteur des travaux publics. Un comité de pilotage impliquant les ministères chargés de l'environnement et de l'enseignement ainsi que de l'ensemble des acteurs de la formation dans la filière pilote le projet. Il coordonne et diffuse les démarches existantes et prépare une stratégie de mobilisation pour le premier semestre 2014 sur la base d'une étude nationale des besoins en formation.

### ◆ Contrat d'avenir et formation

Le secteur des travaux publics est très engagé en matière de modernisation du dialogue social avec notamment la conclusion, en 2009, du contrat d'avenir. Cet accord traduit la volonté des partenaires sociaux des travaux publics de fonder leurs relations sur des bases renouvelées en se dotant d'objectifs et d'une nouvelle méthode pour les atteindre. Il s'agit de l'agenda social de la profession, négocié chaque année avec les organisations syndicales. Le contrat d'avenir ouvre ainsi une dizaine de chantiers pour lesquels les objectifs à atteindre vont au-delà de la négociation d'accords collectifs prévue par la loi.

Parmi ces chantiers, on peut citer la conclusion en août 2010 d'un accord relatif aux stagiaires qui apporte de nouvelles garanties aux intéressés, notamment en matière de gratification et de protection sociale, et instaure un cadre visible et attractif pour les stages offerts.

[Informations complémentaires](#)

### ◆ Déclaration sur « les clauses sociales dans les marchés publics pour l'insertion durable »

La fédération agit afin que soit respecté le principe d'attribution des marchés publics à l'offre économiquement la plus avantageuse prévu par le Code des marchés publics. Une déclaration des partenaires sociaux des travaux publics sur les clauses sociales dans les marchés publics pour l'insertion durable a été signée en mai 2012 par quatre syndicats de salariés (FO, CFE-CGC, CFTC, CDFT) ainsi que la FNTP et la Fédération des SCOP BTP (section travaux publics).

[Informations complémentaires](#)



### ◆ Engagements vis-à-vis des salariés

Les partenaires sociaux de la branche (travaux publics et bâtiment) ont conclu différents accords. Par exemple :

- **Accord sur l'égalité professionnelle hommes-femmes, 2013 ;**
- **Accord sur la prévention de la pénibilité, 2011 ;**
- **Accord sur l'emploi des seniors, 2009.**

La Responsabilité Sociétale des Entreprises de travaux publics se manifeste aussi par leur effort constant pour insérer dans la vie professionnelle des jeunes et des chômeurs et notamment ceux d'entre eux qui sont particulièrement éloignés de l'emploi.

## 3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

### Outils

#### ◆ Tableau de bord RSE

Les entreprises de la branche sont conscientes que leur engagement pour l'avenir passe par l'adoption d'une démarche « développement durable » notamment en matière de responsabilité sociétale. L'accord collectif national du 7 avril 2011, instituant un tableau de bord RSE consiste, sur une base volontaire, à intégrer les préoccupations environnementales, sociales et économiques dans leurs activités quotidiennes et permet à la profession de suivre chaque année les performances des entreprises du secteur en la matière.

#### ◆ Logiciel OMEGA TP

Le logiciel OMEGA TP permet aux entreprises de travaux publics de réaliser le bilan (annuel) des émissions de gaz à effet de serre de leurs activités. Gratuit, il est adapté aux spécificités des procédés et bénéficie d'une base de données mise à jour par la FNTP.

**Informations complémentaires**

#### ◆ Site sur les bonnes pratiques environnementales des travaux publics

Ce site Internet de la FNTP permet de trouver des solutions innovantes, concrètes pour construire ou entretenir des équipements publics dans un meilleur respect de l'environnement.

**[www.bonnes-pratiques-tp.com](http://www.bonnes-pratiques-tp.com)**



## ◆ Extranet environnement

Réservé aux entreprises adhérentes à la FNTP, il permet d'accéder à de nombreuses informations thématiques.

## Guides pratiques et études

### ◆ Plaquette « Clauses sociales et insertion durable dans les marchés publics » (2013)

Elaborée en septembre 2011, la plaquette « Clauses sociales et insertion durable dans les marchés publics » comporte un certain nombre de recommandations tant pour les maîtres d'ouvrage que pour les entreprises :

- Valoriser les embauches dans le cadre de CDI, de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage (par exemple par le biais de bonus accordés au niveau du décompte des heures d'insertion) ;
- Faire en sorte que les heures de formation soient comprises dans les heures d'insertion ;
- Reconnaître et valoriser les engagements et les prestations connexes des entreprises en faveur de l'insertion ;
- Prendre en compte les efforts accomplis par les entreprises en faveur de l'insertion des jeunes ou des demandeurs d'emploi dans le cadre des marchés précédents.

#### Informations complémentaires

### ◆ RSE, le point de vue de la FNTP (2012)

Cette brochure validée par le conseil d'administration en octobre 2012 marque l'engagement de la FNTP en matière de développement durable. Elle présente la vision du secteur en matière de responsabilité sociétale et détermine les orientations souhaitées.

#### Informations complémentaires

### ◆ Guide pratique sur la RSE (2011)

Le guide « La Responsabilité Sociétale des Entreprises de travaux publics, en pratique » constitue un retour d'expériences des entreprises impliquées dans une démarche de responsabilité sociétale. Il présente les actions de progrès des entreprises sous forme d'interviews croisées avec les parties prenantes.

#### Informations complémentaires

### ◆ Guide méthodologique des indicateurs RSE (2010)

Pour la FNTP, il est essentiel que les entreprises impliquées dans une démarche de responsabilité sociétale rendent compte de leur contribution aux objectifs du développement durable. C'est pourquoi elle incite ses adhérents à un dialogue et à une communication transparente en interne comme en externe. Le guide méthodologique des indicateurs RSE présente aux entreprises l'ensemble des paramètres permettant la constitution d'un tableau de bord de leur plan d'action à travers un choix de 78 indicateurs.

Les Fédérations Régionales des Travaux Publics jouent un rôle majeur dans le déploiement de ce dispositif à travers l'animation des « clubs RSE ».



### ◆ Guide de reporting et matrice de cotation (2010)

Créer à l'attention des entreprises de travaux publics avec le concours de KPMG, ce guide présente les fiches méthodologiques pour l'élaboration de 78 indicateurs (issus de la réglementation et des pratiques sectorielles). Il est complété par une matrice de suivi pluriannuel qui permet aux entreprises de toutes tailles de constituer le tableau de bord de leur plan d'action RSE.

### ◆ Passeport pour le développement durable (2007)

Cette brochure propose cinq étapes pour réussir une politique de développement durable dans les travaux publics.

**Informations complémentaires**

### ◆ Manuel de diagnostic RSE (2005)

Créé avec le concours d'AFNOR compétences, ce guide de diagnostic a été actualisé pour intégrer les lignes directrices de la norme ISO 26 000 et le retour des entreprises pilotes. Il est mis en œuvre par un panel de consultants agréés et est complété par un logiciel.

## Formation et accompagnement

### ◆ Diagnostic RSE

Un panel de consultants agréés est disponible via les Fédérations Régionales des Travaux Publics pour accompagner les entreprises souhaitant mettre en œuvre un diagnostic RSE.

### ◆ Formation en alternance

Le secteur des travaux publics développe les modes de formation en alternance, qu'il s'agisse de l'apprentissage ou des contrats de professionnalisation, ainsi que le tutorat, en particulier dans le cadre de l'Ordre des tuteurs des travaux publics, dispositif géré paritairement par les organisations professionnelles et les syndicats de salariés des travaux publics. De même, les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du BTP ont créé le dispositif des certificats de qualification professionnelle qui permet de reconnaître, au niveau de la branche, les qualifications acquises par les salariés via leur expérience professionnelle, ce qui valorise les salariés entrés sans diplôme dans la profession et favorise leur promotion interne ainsi que leur mobilité professionnelle.

## Commissions et club DD

### ◆ Clubs RSE en région

Ces clubs sont des espaces d'informations, de mutualisation et d'échanges qui permettent l'accès aux démarches de diagnostic RSE et d'élaboration de plan d'action RSE. Leurs réunions régulières permettent le maintien des dynamiques de performance dans le temps par les entreprises adhérentes.

## ◆ Commissions développement durable régionales

Correspondantes de la commission nationale, ces instances régionales permettent la mise en œuvre des politiques sectorielles en matière d'environnement et de RSE. Elles permettent également la gestion des problématiques spécifiques aux territoires et suivent la mise en œuvre des déclinaisons régionales de la convention d'engagement volontaire des métiers des travaux publics.

## Labels et trophées



### ◆ Logo distinctif

Ce logo constitue une reconnaissance du niveau de maturité des entreprises, il est mis à disposition par les clubs RSE.

Il est attribué par le président de la fédération régionale sur la base de critères de maturité en matière de RSE (adhésion aux principes des bases de la RSE, mise en place d'un plan d'action crédible, participation au club, formation d'au moins un salarié...)

## ◆ Trophées des travaux publics – mention acceptabilité des projets

Les trophées des TP, remis tous les 2 ans, représentent la vitrine de l'excellence sectorielle. La thématique acceptabilité des projets reconnaît les meilleures pratiques des entreprises en matière de RSE appliquée aux activités.

[Informations complémentaires](#)

## Evènements

### ◆ Journée RSE annuelle

Chaque année la FNTF organise des ateliers réunissant les membres des clubs RSE régionaux et leurs parties prenantes autour de problématiques stratégiques.

## Rapport RSE

### ◆ Rapport d'activité de la FNTF 2012-2013

Au-delà des résultats sectoriels constatés, ce document présente la contribution sociétale des activités de travaux publics : aménager les territoires, faciliter l'accès à l'eau, aux mobilités, à l'information et à toutes les formes d'énergie.

[Informations complémentaires](#)



## 4. Pour aller plus loin

### ◆ L'observatoire du développement territorial durable

Mis en place par la FNTP en 2009, l'observatoire est un outil d'information, d'analyse et d'aide à la décision. Il s'appuie sur une enquête approfondie menée par un institut d'études auprès de 300 collectivités. Cette enquête est réactualisée tous les deux ans.

**Informations complémentaires**

### Exemples de pratiques à l'international :

### ◆ Fédération Européenne de l'Industrie de la Construction (FIEC)

Grâce à ses 41 fédérations nationales membres dans 31 pays (27 en Union Européenne et l'Association européenne de libre-échange, la Croatie et la Turquie), elle représente les entreprises de construction de toute taille ainsi que des « acteurs globaux » de toutes les spécialités du bâtiment et du génie civil.

La FIEC a publié dès 2006 ses **10 principes pour la Responsabilité Sociétale des Entreprises**.

---

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



**MEDEF**  
55, avenue Bosquet  
75330 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.MEDEF.com](http://www.MEDEF.com)



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

**ORSE**  
25 rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 46 02 22  
[www.orse.org](http://www.orse.org)

# Guide sur les initiatives RSE sectorielles

Fiche n° 12

## Engagements RSE dans le secteur des tuiles & briques



### Fédération Française des Tuiles & Briques (FFTB)

La Fédération Française des Tuiles & Briques, créée en 1936, représente les fabricants de tuiles, de briques et autres produits de terre cuite. Ses adhérents produisent plus de 98 % de la production française. Elle représente aujourd'hui 90 sociétés, 140 usines et plus de 5 000 salariés.

Rubrique développement durable et haute qualité environnementale du site de la fédération :

[www.fftb.org/tbffin00.htm](http://www.fftb.org/tbffin00.htm)

Contact :

◆ **Thierry Volland**, directeur Développement durable  
[volland.t@fftb.org](mailto:volland.t@fftb.org)

# 1. Enjeux RSE prioritaires identifiés

Depuis de nombreuses années, les industriels de la terre cuite sont fortement engagés dans une démarche globale de développement durable. Pionnière en matière d'affichage environnemental et sanitaire, la profession doit répondre à plusieurs enjeux majeurs :

- Minimiser l'impact environnemental lors de la fabrication ;
- Maximiser les performances des produits de terre cuite ;
- S'engager dans la vie locale comme un partenaire responsable ;
- Favoriser le développement et la reconnaissance de chaque salarié.

# 2. Stratégie et engagements

## ◆ Stratégie développement durable pour la Filière Terre Cuite

La stratégie de développement durable « Filière » mise en place en 2012, à l'initiative du CA de la FFTB, a pour ambition de :

- De fédérer les industriels autour d'objectifs communs identifiés ;
- D'élaborer et suivre des indicateurs de performance (KPI, Key Performance Index) permettant de réaliser un benchmarking émulateur ;
- D'échanger et de partager des bonnes pratiques liées au développement durable ;
- De valoriser l'industrie de la terre au travers de ses pratiques vertueuses.

La stratégie de développement durable se veut modulaire et se déroule en trois étapes programmées sur trois ans. A la fois un outil de mobilisation interne et de valorisation externe, « les engagements de la Filière Terre Cuite » définissent un ensemble commun d'objectifs prioritaires et traduisent l'investissement de la profession pour un développement durable :

- Fournir des produits performants et durables utilisant de manière optimale les ressources et induisant un faible impact environnemental ;
- Délivrer pour chaque produit, une information environnementale et sanitaire transparente (fiche de déclaration environnementale et sanitaire, étiquetage...) ;
- Promouvoir comme partenaire responsable, l'engagement et l'emploi local ;
- Reconnaître la contribution de chaque salarié et assurer à tous des niveaux de formation et de sécurité élevés.

## Informations complémentaires



## ◆ Code de bonne conduite favorisant la concurrence loyale

La FFTB s'est dotée dès 2010 d'un code de bonnes conduites favorisant la concurrence loyale prévenant en particuliers tous risques de dénigrements, ou ententes commerciales entre les industriels adhérents.

## ◆ Contribution de la filière à l'économie circulaire

La contribution de la filière à l'économie circulaire se traduit par les points suivants :

- Ancrage territorial et proximité lieux de production/lieux de consommation ;
- Mise en valeur des territoires et contribution à l'économie locale ;
- Amélioration de l'efficacité « Ressources » ;
- Valorisation et recyclage des déchets (en production comme en fin de vie des produits) ;
- Elaboration de produits à très longue durée de vie ;
- Eco-conception et éco-construction.

La filière a déployé depuis deux ans la consignation des palettes de briques (jusqu'alors perdues).

## ◆ Engagements vis-à-vis des salariés

Les partenaires sociaux de la branche ont conclu différents accords. Par exemple :

- **Convention national d'objectif (CNO) renouvelée le 20 décembre 2013** ;
- Protocole en faveur de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées, 2012 ;
- **Accord relatif au développement de la formation professionnelle, 2011** ;
- **Accords relatif à l'égalité professionnelle hommes-femmes, 29 avril 2002 et 15 décembre 2010** ;
- **Mise en place et réactualisation des CQP (Certificat de Qualification Professionnelle), depuis 2005.**



## 3. Dispositifs d'accompagnement des entreprises sur la RSE

### Outils

#### ◆ Indicateurs de performance développement durable de l'industrie de la terre cuite

12 indicateurs calculés annuellement sur la base des retours des entreprises du secteur alimentent un tableau de bord destiné à suivre la performance de l'industrie de la terre cuite. Des objectifs de progrès seront définis lors de la fin du déploiement de la stratégie.

Les industriels de la terre cuite adhérant à cette démarche, souscrivent aux « engagements développement durable de la filière terre cuite » et s'engagent à fournir à la Fédération Française des Tuiles et Briques les informations nécessaires à l'élaboration et au suivi de ces indicateurs.

[Informations complémentaires](#)

#### ◆ Base de données des fiches de déclarations environnementales et sanitaires

Le Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction (CTMNC) s'est doté d'un outil de réalisation des ACV Produits (SIMA Pro) et a publié des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) couvrant la quasi totalité des produits mis sur le marché.

[Informations complémentaires](#)

### Guides pratiques et études

#### ◆ La Fédération Française des Tuiles & Briques a publié des documents sur différents sujets :

- Les addictions en entreprises (2014) ;
- L'intégration des intérimaires (2005).

Ainsi qu'une enquête sécurité (collecte et analyse de données), un guide de bonnes pratiques dédié aux opérations d'entretien et de maintenance pouvant exposer aux fibres céramiques réfractaires et un [livre Blanc sur la qualité de l'air intérieur](#) (février 2011).

## ◆ Le Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction (CTMNC) a également publié différents documents :

- Guide pour la rédaction d'un plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées de carrière d'argile (2013) ;
- Guide de gestion des déchets destiné à l'industrie de la terre cuite (2009) ;
- Guide sur la gestion de l'eau (2009) ;
- Étude des filières de recyclage des tuiles et briques de terre cuite (2012) ;
- Guide sur la récupération des eaux pluviales (2012) ;
- Flash bimensuel Environnement et Terre Cuite.

## Formation et accompagnement

### ◆ Formations thématiques

De nombreuses formations sont dispensées dans l'ensemble des sites industriels. La plupart s'inscrivent dans un parcours de Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) et concernent :

- Les problématiques environnementales (en milieu industriel) ;
- L'Analyse de Cycle de Vie (ACV), Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES), Qualité Environnementale des Bâtiments (QEB) ;
- La maintenance préventive des équipements ;
- La sécurité des personnes et des installations.

### ◆ Accompagnement des utilisateurs des produits de terre cuite

La FFTB organise régulièrement des colloques techniques à l'attention des utilisateurs des produits de terre cuite et participe à des formations spécialisées dans l'écoconstruction et le développement durable.

## Commissions et club DD

### ◆ Commission Environnement

La Commission Environnement de la FFTB est transversale et multi produits. Elle s'organise en deux groupes de travail : « Sites de production » et « Produits de construction » et regroupe en son sein les responsables environnement et construction durable des principaux fabricants. Au terme de chaque réunion, un plan d'actions est établi.

### ◆ Groupe de travail « Stratégie développement durable »

Ce groupe de travail directement rattaché au Conseil d'Administration de la FFTB a élaboré et assure la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de la filière (Identification des objectifs de progrès, définition des Indicateurs, construction du tableau de bord, élaboration du rapport annuel).



### ◆ Groupe de travail « Sécurité »

Il a pour ambition d'améliorer les conditions de travail et la sécurité des travailleurs de la filière par notamment l'échange de bonnes pratiques, les fiches « alertes accident », l'élaboration de guide spécifiques, le suivi des recommandations émises par la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

### ◆ Groupe de travail « Formation »

Il organise et gère la politique de formation de la branche en collaboration notamment avec l'OPCA3+ (OPCA des Industries de l'Ameublement, du Bois, des Matériaux pour la Construction et l'Industrie et de l'Inter-secteurs). Il crée et réactualise les Certificats de Qualification professionnelle (CQP) de la profession.

## Dialogue avec les parties prenantes

### ◆ Dialogue social

L'industrie de la terre cuite et la Commission Sociale de la FFTB ont instauré au cours des années un dialogue attentif et fructueux avec les partenaires sociaux.

Les principales actions ont visé à :

- Définir des salaires minima de branche avec la satisfaction pour la filière terre cuite d'afficher une grille de salaires annuels minima dont tous les niveaux sont au-dessus du SMIC, promouvoir l'égalité homme - femme en renforçant l'accord signé dès 2002 par la profession par un avenant en 2010 ;
- Favoriser le dialogue social au sein de TPE et PME ne disposant pas de délégués syndicaux en créant une commission paritaire de validation des accords ;
- Mettre en place, en collaboration avec l'observatoire des métiers, une information et des outils pédagogiques pour lutter contre l'illettrisme ;
- Lancer en 2012, une campagne de sensibilisation et d'aide à l'insertion et à la formation des handicapés au sein des entreprises.

## Evénements

### ◆ Forum d'échange de bonnes pratiques de développement durable (Juin 2014)

La FFTB a organisé le 25 juin 2014 son 1er Forum du développement durable, à la Maison de la Recherche à Paris.

Ce forum d'échange de bonnes pratiques de développement durable avait pour but :

- De favoriser le dialogue entre industriels et experts autour de thématiques choisies ;
- D'identifier des actions performantes et généralisables à l'ensemble de la filière et d'en estimer les gains attendus ;
- D'associer un grand nombre de parties prenantes aux travaux d'ateliers (administration, ONG, fournisseurs, collectivités...) ;
- De mieux valoriser auprès des parties prenantes la stratégie de développement durable mise en place par la filière.

## Rapport RSE

### ◆ Rapport moral 2013 de la FFTB

**Informations complémentaires**

### ◆ Rapport développement durable filière 2013 (prochainement en ligne sur le site de la FFTB)



## 4. Pour aller plus loin

### ◆ Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction (CTMNC)

Il s'agit du centre de recherche industrielle, d'assistance technique et de formation des fabricants français de produits de terre cuite, ardoise, granit et roches similaires, calcaire et marbre, grès et lave. Il est situé en France, à Paris, Clamart, et Limoges. Centre Technique Industriel (CTI), il est régi par les articles L342.1 à L342.13 du code de la recherche. Le CTMNC est un établissement d'utilité publique de droit privé, dont l'objet est de promouvoir le progrès des techniques.

[Informations complémentaires](#)

### Exemples de pratiques à l'international :

#### ◆ Tiles and Bricks of Europe (TBE)

Créée en 1952, elle représente plus de 700 producteurs de tuiles et briques issus de 20 états membres de l'UE (auxquels sont associés Norvège, Croatie, Russie et Suisse).

Sous son impulsion, un accord social européen *NEPSI - European Network for Silica* (concernant la silice cristalline) a été signé le 25 octobre 2006 par 14 secteurs industriels, dont celui de la céramique. Cet accord prévoit qu'un reporting sur les pratiques dans les entreprises soit réalisé tous les deux ans pour évaluer les progrès accomplis quant à l'amélioration des conditions de travail et la protection des employés.

[Informations complémentaires](#)

---

Lorsque la mention « **Informations complémentaires** » apparaît dans la fiche, cela indique au lecteur la possibilité d'accéder à d'autres documents ou sites Internet sur la version numérique des fiches qui sont accessibles sur le site de nos organisations.



**MEDEF**  
55, avenue Bosquet  
75330 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.MEDEF.com](http://www.MEDEF.com)



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

**ORSE**  
25 rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 46 02 22  
[www.orse.org](http://www.orse.org)



Le MEDEF et l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE) se sont associés pour proposer un état des lieux des initiatives RSE sectorielles menées.

Ce guide présente, sous forme de fiches, les initiatives RSE de 12 secteurs donnant ainsi une meilleure visibilité aux actions sectorielles et offrant un benchmark des démarches existantes.

Les secteurs traités dans cette première version du guide sont :

- ◆ Fiche n° 1 - Aérien
- ◆ Fiche n° 2 - Aéronautique et spatial
- ◆ Fiche n° 3 - Assurances
- ◆ Fiche n° 4 - Carrières et matériaux de construction
- ◆ Fiche n° 5 - Chimie
- ◆ Fiche n° 6 - Industrie électrique et électronique
- ◆ Fiche n° 7 - Ingénierie
- ◆ Fiche n° 8 - Propreté
- ◆ Fiche n° 9 - Santé et médicaments
- ◆ Fiche n° 10 - Télécommunication
- ◆ Fiche n° 11 - Travaux publics
- ◆ Fiche n° 12 - Tuiles et briques

Ce guide s'adresse :

- Aux entreprises des 12 secteurs d'activité qui recherchent des informations synthétiques et pertinentes sur les outils existants pour lancer une démarche RSE ;
- Aux autres fédérations professionnelles que le MEDEF et l'ORSE encouragent à développer des outils adaptés pour leurs adhérents ;
- Aux différentes parties prenantes des entreprises (ONG, syndicats, fournisseurs, etc.) et aux pouvoirs publics pour faire connaître l'étendue des actions déjà menées par les secteurs d'activité.

Ce premier état des lieux des initiatives RSE sectorielles sera par la suite complété par de nouvelles fiches sur d'autres fédérations professionnelles engagées.

Retrouvez le Guide en version électronique sur le site Internet du MEDEF [www.medef.com](http://www.medef.com) et de l'ORSE [www.orse.org](http://www.orse.org). Les fiches sont interactives. La version électronique vous permettra de consulter les liens Internet proposés.



**MEDEF**  
55, avenue Bosquet  
75330 Paris Cedex 07  
Tél. : 01 53 59 19 19  
[www.medef.com](http://www.medef.com)



Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

**ORSE**  
25 rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél. : 01 43 46 02 22  
[www.orse.org](http://www.orse.org)